

CULTURE

L'action culturelle et la lutte contre l'illettrisme

ACTES DE LA RENCONTRE NATIONALE - LYON 14 JUIN 2006

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen



AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME – GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC
Pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base



La culture est le patrimoine de tous et nombre de partenaires, ministères, collectivités territoriales, associations, organismes et entreprises contribuent, chacun dans leur secteur d'action, à son développement. L'investissement culturel est essentiel à la lutte contre l'illettrisme.



Extrait du premier Plan national d'action de l'ANLCI 2002–2003

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
www.anlci.gouv.fr



Ancrer l'action culturelle

dans la lutte contre l'illettrisme

Et la lutte contre l'illettrisme

dans les politiques culturelles

- › UNE PRIORITÉ
- › UNE STRATÉGIE
- › DES RÉALISATIONS

DE L'ANLCI

PRÉAMBULE

Cette publication témoigne de la Rencontre nationale « L'Action culturelle et la lutte contre l'illettrisme », organisée à Lyon le 14 juin 2006 par l'ANLCI, avec la collaboration de l'Observatoire des Politiques Culturelles, dans le cadre du Forum permanent des pratiques. Nous avons opté pour des Actes, afin de pouvoir restituer l'ensemble des interventions.

Nous invitons ceux qui n'ont pu être des nôtres lors de cette journée à compléter leur lecture en écoutant les Paroles d'acteurs exprimées dans les deux films présentés lors de la rencontre.*

Ces actes ont été réalisés dans le cadre de la collaboration avec l'Observatoire des Politiques Culturelles.

OBSERVATOIRE
DES
POLITIQUES
CULTURELLES

* Voir présentation en page 58, disponibles auprès de l'ANLCI et sur www.anlci.gouv.fr

L'illettrisme touche aujourd'hui 9 % des personnes adultes de 18 à 65 ans, soit plus de trois millions de personnes* qui, bien qu'ayant été scolarisées en France, connaissent d'importantes difficultés avec l'écrit. Distinct de l'analphabétisme et de la question linguistique des migrants, il recouvre bien des situations humaines et de multiples modes de relations à la culture écrite. Les classes d'âge, le fait d'être homme ou femme, les parcours et les territoires de vie, ruraux ou urbains, les situations sociales et économiques sont autant de clés pour la compréhension du phénomène de l'illettrisme et pour l'organisation d'une action globale, efficace et continue.

Quel rôle joue la culture dans la lutte contre l'illettrisme ?

- 
- Où se situe la responsabilité sociale de l'action culturelle ?
 - Quelles sont la légitimité et la valeur ajoutée de l'action culturelle pour le monde de la formation et de l'accompagnement social ?
 - Quelles réalités recouvrent ou dissimulent les discours, parfois incantatoires, du monde culturel ?
 - Quels types d'actions – éducation artistique, action sur la dimension culturelle de la langue, sur la lecture, sur la production d'écrits – concernent le champ de la lutte contre l'illettrisme au sein de celui, plus large, de la lutte contre les exclusions et de la cohésion sociale ?
 - Comment ces actions sont-elles conduites, sont-elles généralisables et dans quelles conditions ?

Telles sont les questions qui ont été au cœur de cette rencontre du 14 juin. Celle-ci a mis tout particulièrement l'accent sur la nécessité de travailler de manière transversale, en mobilisant toutes les compétences politiques, professionnelles et associatives des champs de la formation, de la culture, de l'action sociale et de l'éducation. Elle s'inscrit dans le cadre du Forum permanent des pratiques des acteurs de la lutte contre l'illettrisme mis en place par l'ANLCI depuis 2004.

* INSEE, Enquête Information Vie Quotidienne, 2004-2005

SOMMAIRE

INTRODUCTION _____ 8

ACTES

Marie-Thérèse Geffroy, Directrice de l'ANLCI _____ 10

Bernard Seillier, Sénateur, Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) _____ 11

Jean-Jack Queyranne, Président de la Région Rhône-Alpes _____ 13

Jean-Pierre Saez, Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles _____ 17

Marie-Christine Bordeaux, Chercheur au GRESEC, Université de Grenoble 3 _____ 19

Extraits du débat avec la salle _____ 25

PREMIÈRE TABLE RONDE – l'apport de la culture dans les stratégies de formation et d'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme

Pierre Saglio, Président d'ATD Quart Monde _____ 28

Michel David, Directeur du service Ville renouvelée, Éducation, Culture, Ville de Roubaix _____ 32

Fred Thorel, Vice-président d'Amiens Métropole _____ 34

Patrice Boulandet, Espace Ressources Emploi AFPA St-Étienne, responsable d'AFP'ART, concours artistique national de l'AFPA _____ 35

Cécilia de Varine, Présidente de l'association nationale Médiation culturelle, médiatrice culturelle au musée des Beaux Arts de Lyon _____ 36

Gérard Bouchet, Association EnVol _____ 37

Extraits du débat avec la salle _____ 39

Dominique Dubois, Conseiller auprès du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, et de la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité _____ 40

SECONDE TABLE RONDE – agir ensemble à l'échelle d'un territoire pour développer l'action culturelle au service de la lutte contre l'illettrisme

Christine Soupramanien , Vice Présidente de la Région Réunion, déléguée à la lutte contre l'illettrisme	42
Claude Jean , Directeur Régional des Affaires Culturelles de Picardie	43
Chantal Dagault , Chargée de mission régionale de l'ANLCI, Préfecture de la Région Pays de la Loire	45
Eddy Gaillot , Directeur des affaires culturelles de la ville de Longvic, Côte-d'Or, Bourgogne, et Hervé Bourtourault , Responsable vie associative et action culturelle, Ligue de l'enseignement de Côte-d'Or, Bourgogne	47
Extraits du débat avec la salle	48

Rémy Enfrun , Préfet délégué pour l'égalité des chances, représentant le Préfet du département du Rhône	50
--	----

Xavier North , Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentant le Ministre de la Culture et de la Communication	50
---	----

CONCLUSION

Marie-Thérèse Geffroy , Directrice de l'ANLCI	54
--	----

ANNEXES

Réalisations de l'ANLCI dans le champ culturel	55
Les membres de l'ANLCI	60

La Rencontre nationale « L'action culturelle dans la lutte contre l'illettrisme » que nous avons organisée à Lyon le 14 juin 2006 dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques, et à laquelle vous avez pu participer, a rassemblé **300 acteurs de terrain et responsables** de tous les champs impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme : formation, éducation, culture, insertion, action sociale, monde de l'entreprise.

Cette journée avait pour but de mieux comprendre l'intérêt et l'impact des pratiques culturelles, et de faire connaître, au-delà des cercles militants, les possibilités de partenariat avec les structures culturelles et avec les artistes pour prendre en compte à la fois les difficultés et les potentialités des personnes en situation d'illettrisme.

Elle a mis en évidence deux fonctions majeures de l'action culturelle : d'une part, le droit à la culture pour tous et, d'autre part, le développement des potentialités d'expression artistique et culturelle des personnes en situation précaire et en risque d'exclusion, notamment par l'absence de maîtrise des compétences de base.

Pour les intervenants, il ne s'agit cependant pas de distribuer la culture à ceux qui en sont privés, même si l'accès est particulièrement difficile pour certaines personnes, mais de fonder l'action culturelle sur la conviction que chacun est pleinement sujet de culture. L'action culturelle ne comble pas des manques, elle s'appuie sur les potentialités, les énergies, les dynamiques qui sont en chacun.

Le cœur de l'activité n'est plus la difficulté vécue par la personne, mais sa capacité à exprimer ses potentialités

Ils ont également souligné que les pratiques culturelles offrent aux formateurs les conditions d'un renouvellement pédagogique, d'une attention différente aux personnes en formation. La culture opère un décentrement fondamental : le cœur de l'activité n'est plus la difficulté vécue par la personne, mais sa capacité à exprimer ses potentialités. Elle accompagne de manière efficace des processus d'apprentissage non scolaires.

Plus que d'autres, en effet, les personnes en situation d'illettrisme sont éloignées de l'offre culturelle. Les professionnels de la culture et ceux qui oeuvrent pour la formation et l'accompagnement des personnes doivent pouvoir mettre en place les conditions et moyens de la rencontre avec les lieux et avec les œuvres du patrimoine commun à tous. En particulier, des musées, des bibliothèques, qui semblent aujourd'hui être les structures les plus engagées, mettent en place des **réseaux de coopération avec des Centres de Ressources Illettrisme** et les plates-formes de formation : bien au-delà d'une simple visite, ce partenariat permet d'accueillir dans la durée, sur la base de projets négociés, des groupes de personnes qui se familiarisent ainsi avec leur environnement culturel et **prennent l'habitude d'aller dans des lieux dont ils pensaient qu'ils n'étaient pas faits pour eux.**

L'étude « Action culturelle et lutte contre l'illettrisme », commanditée par l'ANLCI, avec le soutien du ministère de la culture, à l'Observatoire des politiques culturelles, et présentée lors de la Rencontre, a mis en évidence la multiplicité des acteurs culturels impliqués dans la lutte contre l'illettrisme, du musée des beaux-arts jusqu'aux nombreux artistes qui encadrent des ateliers d'arts plastiques, de théâtre, de mise en voix, de



création de chansons, etc. Elle a souligné l'implication d'un secteur culturel inattendu : celui des musées, alors que leurs missions ne les prédisposent pas particulièrement à s'intéresser à des publics faibles lecteurs. Mais l'étude a également montré que ces actions étaient isolées, et que les pouvoirs publics n'avaient pas encore mis en place les conditions d'une action véritablement concertée : le militantisme personnel des acteurs culturels et des acteurs de la formation est encore le facteur majeur d'investissement. Les échanges d'expériences sont rares, les outils de médiation peu fréquents, les formations communes quasi inexistantes.

Des élus, des responsables des services de l'Etat, de collectivités territoriales, des acteurs culturels ont échangé ce 14 juin sur les moyens de mieux inscrire la culture dans l'action publique de prévention et de lutte contre

l'illettrisme. Il en ressort que les villes, et plus particulièrement les intercommunalités, sont à même, d'ores et déjà, d'agir par le biais de leurs missions propres : les villes ont en effet la tutelle de la plupart des institutions culturelles, et coordonnent l'action culturelle de proximité. Les intercommunalités peuvent développer des axes concrets en particulier à partir de leurs politiques envers les quartiers en difficulté. Les départements, quant à eux, peuvent conjuguer leurs missions en matière de développement culturel des territoires, d'égalité d'accès à la culture et celles qui relèvent de la solidarité. Les Régions, de par leurs compétences en matière de formation professionnelle, sont appelées à jouer un rôle important, car la lutte contre l'illettrisme s'inscrit dans la formation tout au long de la vie.

Parmi les échanges qui ont eu lieu au cours de cette journée, le besoin de reconnaissance s'est fait sentir chez les acteurs de terrain pour qui les recherches de financement sont de plus en plus difficiles : la complexité croissante des dispositifs de financement public s'oppose bien souvent à la prise en compte d'actions et de logiques transversales entre acteurs de mondes différents. Bien que fragile, le tissu associatif supporte des besoins lourds et socialement urgents.

Plus que d'autres, les personnes en situation d'illettrisme sont éloignées de l'offre culturelle

La mobilisation de toutes les instances publiques et privées est donc nécessaire pour préserver ce tissu, qualifier les actions, mieux former les acteurs, développer les partenariats. C'est bien là l'objectif majeur du Forum Permanent des Pratiques lancé en 2004-2005 par l'ANLCI et qui s'ancre dans les territoires en 2006-2007.

Marie-Thérèse GEFROY,

Directrice de l'ANLCI

“ Au moment où nous venons de rendre publique l'exploitation de **l'enquête Information Vie Quotidienne** conduite par l'Insee en 2004-2005, pour permettre à tous de disposer d'informations fiables sur le nombre et la situation des personnes confrontées à l'illettrisme dans notre pays, avec Antoine Martin, Président du Conseil d'Administration de notre Groupement d'intérêt public, nous sommes heureux de vous recevoir pour cette journée consacrée à l'action culturelle dans le cadre du Forum Permanent des pratiques de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme.

La France confrontée à la réalité de l'illettrisme comme de nombreux pays industrialisés, doit permettre à tous ceux qui vivent sur son territoire d'entrer ou de renouer avec la culture de l'écrit, d'accéder à la lecture, à l'écriture et à ce que nous appelons en Europe les compétences de base indispensables pour la vie de tous les jours.

Nous sommes là pour mesurer, informer, organiser, outiller tous ceux qui sur le terrain, décideurs et acteurs ont à conjuguer leurs efforts dans la cohérence pour que l'illettrisme recule enfin.

Nous sommes là aussi pour que les idées reçues cèdent devant la réalité

Nous sommes là aussi pour que les idées reçues cèdent devant la réalité, celles des situations de vie très diverses des illettrés qui font tout pour cacher leurs difficultés dans une société où la hiérarchie et la considération se fondent bien trop exclusivement sur les savoirs académiques.

Nous sommes là pour que l'on fasse porter les efforts là où il le faut, auprès des personnes réellement concernées, parce que **la moitié des illettrés a plus de 45 ans** et qu'il faut cesser d'affirmer que c'est uniquement le problème des jeunes, parce que la moitié d'entre eux travaillent et qu'il faut cesser de les stigmatiser, parce que la moitié d'entre eux vit dans les zones rurales ou faiblement peuplées et qu'il ne faut pas croire que ce problème concerne seulement les quartiers difficiles dans les villes, parce que les trois quarts d'entre eux parlaient uniquement le Français à la maison à l'âge de cinq ans et qu'il s'agit donc du problème de toute notre société.

Nous sommes là pour que l'on décide, après avoir écouté ceux qui sur le terrain sont en prise directe avec les réalités, avec les personnes concernées.

Pour qu'on cesse enfin de confondre au point de les oublier dans des dispositifs trop cloisonnés, ces **3 millions d'illettrés qui ont été scolarisés en France**, avec ceux qui, arrivant dans notre pays, doivent y apprendre le Français, langue étrangère pour eux dans leur pays d'accueil.

Nous sommes là aussi pour que l'on cesse de considérer que ceux qui ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture, le calcul, ne savent rien, malgré le capital de compétences qu'ils ont su constituer sans avoir recours à l'écrit.

Pour qu'on les regarde, qu'on les reconnaisse dans ce qu'ils sont, dans ce qu'ils savent faire, pour qu'on leur redonne confiance et qu'ils osent prendre le risque de réapprendre.

Nous sommes là aussi pour que tout le foisonnement d'initiatives, d'expériences, de pratiques réussies ne se perde pas, pour que nous organisions ensemble la montée en compétences de tous les décideurs et acteurs avec pragmatisme et rigueur.

Dans tous les secteurs qui contribuent à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme, éducation, formation, insertion professionnelle, action sociale, mais aussi culture.

La culture sur laquelle aujourd'hui nous mettons l'accent : l'action culturelle et la lutte contre l'illettrisme.

Souvent perçue comme un à-côté, parfois même comme un luxe inutile sans aucun rapport avec l'insertion dans l'emploi, l'action culturelle est en réalité un cheminement souvent essentiel pour provoquer le déclic et retrouver le chemin des apprentissages.

Depuis plus d'un an, avec le soutien du **Fonds Social Européen**, le processus d'échanges et de travail sur les pratiques des acteurs s'est engagé : une étude de terrain réalisée par l'Observatoire des politiques culturelles, notre partenaire sur les terrains de Nancy, Roubaix, du département de l'Ain et de Bourg en Bresse, des groupes de travail composés d'intervenants venus de toutes les régions de France, deux films pour illustrer les thématiques abordées, l'un réalisé en zone rurale à Segré dans le Maine et Loire, l'autre en zone urbaine à Nancy avec la ville et le Musée des Beaux Arts.

Toutes ces ressources sont déjà ou seront mises à la disposition de tous pour faciliter la prise de décision et l'action.

Avec cette journée qui mobilise acteurs et décideurs, notre objectif est aussi de faire progresser la reconnaissance et la légitimation de la dimension culturelle de la lutte contre l'illettrisme et celle de ceux qui la construisent.

Merci à vous tous élus, professionnels, bénévoles, de tous les secteurs, travail, affaires sociales, éducation, entreprises, culture, de bien vouloir faire converger vos idées, vos pratiques, vos ressources, pour vous reconnaître les uns les autres dans une même politique qui plus que jamais doit être une des priorités de notre pays.



Bernard SEILLIER,

Sénateur, Président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)



Je souhaite d'abord souligner la richesse du cadre national de référence* que vous avez élaboré. Il constitue une base de ressources essentielle pour votre démarche de lutte contre l'illettrisme. Ce document est d'une grande importance. Il était même indispensable pour fournir l'instrument d'un engagement cohérent de tous, bénévoles et professionnels, décideurs et acteurs de terrain. Comment en effet mobiliser largement autour de ce combat sans harmoniser la stratégie ?

Je souhaiterais vous livrer quelques réflexions personnelles autour de la disqualification par illettrisme et des fondamentaux de la lutte contre l'exclusion.

* « Lutter ensemble contre l'illettrisme - cadre national de référence » - ANLCI septembre 2003. Disponible sur demande auprès de l'ANLCI.

Il faut d'abord que ceux qui ont à souffrir de ce handicap sachent que cette carence n'ampute pas leur dignité. Nous devons nous-mêmes d'ailleurs en être convaincus. L'illettrisme est en effet typiquement la source d'une exclusion qui contribue à entretenir l'idée que la victime est la cause de son malheur.

Il est important de prendre conscience que si l'illettrisme prive de moyens d'accès à une vie sociale normale, il n'affecte pas la dignité personnelle, mais uniquement une aptitude fonctionnelle. L'illettrisme est grave, mais la carence qui le caractérise au même titre d'ailleurs que tout handicap est une privation mais pas une dévalorisation. Ce sont les exigences de la société qui en sont la cause. Plus la société est complexe et plus les difficultés d'intégration sont grandes.

Les exigences collectives peuvent être parfois excessives. N'est-ce pas le cas de la concurrence économique, véritable facteur de décrochage et de multiplication des exclusions ?

L'invention de l'écriture et de l'arithmétique a constitué le début d'une évolution sociale qui portait en son sein une exigence nouvelle pour la vie sociale.

Cette évolution n'a fait que se poursuivre depuis lors et il est bien évident que la maîtrise des instruments informatiques aujourd'hui est en passe de devenir aussi indispensable que celle de la lecture et de l'écriture.

Ces observations ne sont pas destinées à dévaluer ce type d'évolution, mais à me permettre de rappeler que les êtres humains ne sauraient être réduits à leurs aptitudes fonctionnelles, elles-mêmes variables selon le rythme d'évolution technologique de la société. Il ne faut pas oublier tout ce qui constitue une personnalité et qu'au titre de la cohésion sociale, certaines qualités sont déterminantes bien que n'étant pas prises en compte.

Je voudrais ici plaider pour toutes les valeurs intellectuelles et morales telles que la sagesse, la générosité, le sens commun et la culture générale dont les carences ne privent pas nécessairement autant que l'illettrisme d'une bonne intégration sociale, et qui pourtant sapent gravement la pérennité des sociétés humaines.

L'illettrisme prive de moyens d'accès à une vie sociale normale

La sagesse de l'individu, son esprit pacifique, son altruisme même démunis de compétences scientifiques, comme non seulement le paysan et l'agriculteur d'autrefois pouvaient l'être, mais aussi la plupart d'entre nous aujourd'hui, sont socialement aussi nécessaires que la maîtrise de la lecture et de l'écriture, et pourtant leur mise en évidence est peu courante. Il faut rééquilibrer toutes ces perspectives.

Une autre dimension est à prendre en compte : celle de l'harmonie entre les méthodes et les finalités.

Les méthodes ne doivent pas elles-mêmes être sources d'exclusion. L'exemple le plus caractéristique dans le champ qui nous occupe, concerne **la Validation des Acquis de l'Expérience**. Il faut constamment veiller à ce que l'approche de la V.A.E. ne soit pas excessivement formelle et ne privilégie pas la facilité à conceptualiser, sinon elle ira à l'encontre du but poursuivi, qui veut mettre en évidence les savoir-faire, l'expérience, les processus d'apprentissage et de connaissance non scolaires.

Reprenant une des distinctions précédentes, il est constant que l'illettrisme peut coexister avec une bonne insertion professionnelle, lorsque celle-ci est essentiellement d'ordre pratique. Mais c'est la facilité avec laquelle il peut favoriser le décrochage qu'il convient de souligner, sans parler du handicap qui peut se révéler quasiment insurmontable s'il apparaît à un âge mûr, et à l'occasion par exemple d'un licenciement. Il m'a été récemment signalé qu'un agent de maîtrise d'une entreprise industrielle qui avait atteint son niveau de responsabilité par promotion interne en raison de ses fortes qualités humaines et de son habileté manuelle, fut totalement déclassé à l'occasion d'un licenciement économique consécutif à la fermeture de l'entreprise. Son illettrisme ne fut révélé qu'à cette occasion.

L'illettrisme peut coexister avec une bonne insertion professionnelle

Je rappellerai pour conclure, les trois grandes catégories distinguées de manière indépassable par Pascal pour caractériser la complexité du composé humain : l'esprit de géométrie, l'esprit de finesse, et l'ordre de la charité.

Lorsqu'on parle de la nécessaire approche globale pour lutter contre l'exclusion, on entend souligner l'indispensable prise en compte de toutes les carences fonctionnelles et techniques constitutives du handicap d'exclusion ou de précarité.

Il faut nous convaincre que la prévention la plus efficace consistera à ne pas désintégrer la personne humaine en la réduisant à une seule dimension de sa personnalité.

En fait, c'est toute la société qui doit se penser et imaginer son avenir autour d'une recomposition de ses structures et de ses modes de développement pour respecter la nature complète du composé humain.

A défaut nous lutterions comme Sisyphe à prétendre favoriser l'insertion sociale de personnes dans une société en voie de désintégration, dans une forme de « dis-société ».

Pardonnez moi ce qui peut vous être apparu comme une digression mais qu'il me semblait nécessaire de vous dire avant de suivre vos travaux avec le très grand intérêt que je porte à votre action, avec tout le soutien que je souhaite vous apporter et en vous confiant l'admiration que je conçois pour votre agence et pour sa directrice Marie-Thérèse Geffroy.

”

Jean-Jack QUEYRANNE,
Président de la Région Rhône-Alpes

”

La lecture et l'écriture ne sont pas des compétences parmi d'autres : elles constituent dans nos sociétés les compétences de base dont toutes les autres dépendent. Il est banal de rappeler que si le langage a permis à l'homme d'affirmer son autonomie par rapport au règne animal, c'est par la maîtrise de l'écriture qu'il accède à l'histoire.

Celui qui sait lire et écrire dispose d'un outil d'une puissance inouïe. Il s'affranchit

des contraintes archaïques : le voici capable de s'enrichir de la pensée d'hommes et de femmes morts depuis des siècles, ou qui vivent au-delà des mers, et d'influer à son tour sur les absents ou sur ceux qui viendront plus tard.

On a pu croire un temps que les technologies modernes d'enregistrement et de transport instantané du son et de l'image détrôneraient l'écrit, et rendraient inutile son apprentissage. C'est le contraire qui s'est produit. Les nouvelles technologies ont certes envahi notre vie quotidienne – le monde du travail comme celui des loisirs - mais **qui ne sait ni lire ni écrire ni compter ne peut faire qu'un usage très appauvri de ces nouveaux outils.**

Si cette forme d'exclusion prend aujourd'hui à nos yeux un caractère si dramatique, si elle représente désormais une véritable urgence sociale, ce n'est pas que le nombre de personnes concernées ait brusquement augmenté : c'est que dans une société plus que jamais dominée par l'écriture, leur situation est devenue très difficile.

Le développement du système éducatif a pratiquement permis d'éradiquer l'analphabétisme en France : il ne peut plus guère s'agir que de personnes d'origine étrangère, non scolarisées dans leur pays natal et arrivées en France à l'âge adulte. En revanche, comme nous le rappelle avec force l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, 9 % des adultes âgés de 18 à 65 ans, qui ont été scolarisés en France, soit plus de trois millions de personnes, ont à différents degrés des difficultés face à l'écrit.

La lecture et l'écriture ne sont pas des compétences parmi d'autres

Grâce à l'ANLCI et aux enquêtes qu'elle a diligentées, nous commençons à connaître un peu mieux cette population. Et les idées reçues font place à une réalité complexe, souvent inat-

tendue, parfois dérangeante. **Non, les illettrés ne sont pas tous chômeurs : plus de la moitié exerce une activité professionnelle, avec les difficultés qu'on imagine. Non, les illettrés ne sont pas tous des immigrés, il s'en faut même de beaucoup : il ne faut pas confondre en effet la maîtrise insuffisante de la langue française chez le nouvel arrivant - et parfois chez ses enfants - avec l'illettrisme, cette difficulté face à l'écrit qui résiste au passage par l'école.**

Non enfin, les illettrés ne sont pas tous banlieusards : au contraire, **ils sont trois fois plus nombreux à habiter à la campagne que dans les quartiers classés en Zone Urbaine Sensible.** En dépit d'un préjugé tenace, et comme vous aimez à le répéter, madame la Directrice, « la carte de l'illettrisme ne correspond pas uniquement à la géographie de la politique de la ville ».

C'est bien pourquoi, même après la mise en place de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme demeurera nécessaire. Je m'étais inquiété pour ma part des projets de fusion envisagés dans le cadre de l'avant-projet de loi sur la cohésion sociale au début du mois de janvier 2006. J'avais saisi le Président de la République, ainsi que Jean-Louis Borloo et Azouz Begag, tenu une conférence de presse et alerté les parlementaires en témoignant mon attachement au travail réalisé par l'ANLCI. Son implantation réussie à Lyon me paraissait confirmer que des structures à vocation nationale peuvent tout à fait trouver dans le

tissu régional les ressources et les appuis nécessaires au développement de leurs missions. J'écrivais « l'ANLCI a largement aidé à quantifier le fléau de l'illettrisme, à expliciter les mécanismes qui y conduisent et à favoriser sa prise en compte dans les politiques d'insertion et de formation ». Je me réjouis donc d'avoir été entendu, puisque l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, créée en 2000 par le Gouvernement de Lionel JOSPIN, voit son action reconnue et sa spécificité respectée et que les partenariats qu'elle a su nouer sous la direction de Marie-Thérèse Geffroy seront préservés.

Les Régions sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans la lutte contre l'illettrisme, et d'abord au titre de leurs compétences, désormais élargies, en matière de formation tout au long de la vie. Je me félicite à cet égard que **l'Association des Régions de France**, l'ARF, ait choisi d'adhérer à l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme et que ce soit la sénatrice Christiane Démontes, Vice-Présidente de la Région Rhône-Alpes en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage, qui ait été désignée pour représenter l'ARF au sein du Conseil d'administration de l'Agence.

La vocation de l'ANLCI consiste à fédérer l'action des différents partenaires publics et privés, action trop dispersée aujourd'hui et par ailleurs trop cloisonnée au sein d'une même administration pour être véritablement efficace.

L'organisation de cette « Rencontre nationale sur l'action culturelle et la lutte contre l'illettrisme », dans le cadre du Forum permanent des pratiques, apporte **une nouvelle confirmation de la capacité de l'Agence à jeter des ponts entre les administrations, à les inciter à décloisonner leurs politiques et à favoriser la rencontre entre les acteurs - dont chacun représente un point de vue indispensable, défend un projet généreux, détient une réponse précieuse, mais ne dispose jamais que d'une partie de la solution.**

Vous avez choisi d'interroger aujourd'hui les politiques culturelles sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la prévention ou dans le traitement de l'illettrisme. Si une personne qui ne présente pas de handicap mental sévère a pu traverser sa scolarité sans parvenir à maîtriser durablement la lecture, l'écriture et le calcul, le sens commun nous persuade que ce n'est pas en la remettant simplement en situation d'apprentissage qu'on lui permettra de surmonter enfin son problème.

Avant d'être des techniques à acquérir, lire, écrire et compter relèvent d'une attitude culturelle. Il est donc légitime de se tourner vers la culture pour qu'elle nous aide à combattre des obstacles dont la nature culturelle ne fait pas de doute. Je suis persuadé pour ma part qu'en matière de lutte contre l'illettrisme, **une bonne articulation entre les politiques culturelles et les politiques de formation tout au long de la vie est la clef de tout** - et c'est bien dans cet esprit que la Région Rhône-Alpes a signé le 19 mai 2006 avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme et la préfecture de région un **Plan régional de prévention et de traitement des situations d'illettrisme.**

Vous avez pris l'initiative, Madame la Directrice, de commander à l'Observatoire national des politiques culturelles de Grenoble une étude sur l'investissement culturel dans la lutte contre l'illettrisme, en partenariat avec la Délégation générale

à la langue française et aux langues de France du ministère de la Culture. Ce sont les conclusions de cette remarquable étude, publiée l'an dernier aux Éditions de l'Aube, qui vont nous être présentées tout à l'heure par Marie-Christine Bordeaux, coordinatrice de cette étude.

Je fais mien le constat des auteurs, selon lesquels « l'action culturelle occupe une place assez marginale dans la lutte contre l'illettrisme, dans un secteur où dominent plutôt les politiques de «rattrapage scolaire» et de formation ». Ils ajoutent que la lutte se réalise généralement « sur le mode de l'implicite, dans le cadre de programmes tels que culture à l'hôpital, culture et prisons, ou les volets culturels des contrats de ville ». Certes, pour les citer encore, « tout se passe comme si la force des convictions, du vécu, du ressenti, tenait lieu de programme d'action et de volonté politique ».

Et cependant, comme le montrent les monographies consacrées au département de l'Ain et aux villes de Roubaix et de Nancy, partout en France des professionnels de la culture apprennent à travailler avec les professionnels de la lutte contre l'illettrisme ; ensemble, ils tentent de dépasser les oppositions classiques entre culture légitime et

pratiques spontanées, entre démocratisation et démocratie culturelle ; ils s'efforcent de sortir du bricolage astucieux et de l'expérimentation généreuse pour accéder à la généralisation de l'action et au partage des savoir-faire, gage de succès durable.

Les régions sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans la lutte contre l'illettrisme

C'est à vous, mesdames et messieurs, qu'il appartiendra au cours de cette journée de jeter les bases d'une action plus transversale, mieux intégrée, et enfin reconnue. Je sais en tout cas que les raisons d'espérer ne manquent pas en Rhône-Alpes. Je n'en prendrai ici que deux exemples.

Peut-être savez-vous que notre région joue un rôle éminent dans la mise en œuvre, au plan national, de la Semaine de la langue française - de fait, elle occupe une place tout à fait hors de proportion avec son poids démographique ou économique : il ne s'agit plus en effet ici du score habituel de 10 % mais bien plutôt de 50 % !

Mon deuxième exemple concerne le nouveau **Fonds pour l'innovation artistique et culturelle en Rhône-Alpes** (le FIACRE) que nous avons créé à la fin de l'année 2005, à l'issue de nos Rencontres sur le Spectacle vivant. Il est trop tôt pour en proposer un premier bilan. Je voudrais rappeler cependant que, comme jadis le Fonds d'intervention culturelle (le FIC), disparu en 1985 et regretté par tous les militants de l'action culturelle, le FIACRE entend privilégier les projets mêlant étroitement expérimentation artistique et expérimentation sociale. Je forme donc le vœu que ce dispositif serve notamment à repérer et à valoriser les projets les plus innovants dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme.

Car je voudrais, pour terminer, le dire ici très clairement à ceux d'entre vous qui êtes professionnels de la culture : si les personnes illettrées ont besoin d'eux pour surmonter leurs difficultés, le monde de la culture a lui aussi tout à gagner en prenant sa part dans la lutte contre l'illettrisme. En effet, l'effort d'élargissement des publics de la culture n'aboutit la plupart du temps qu'à permettre aux personnes déjà concernées de

« consommer » davantage : on vend plus de billets, sans doute, mais ce sont souvent les mêmes spectateurs qui reviennent. Relever le défi de l'élargissement des publics, c'est faire en sorte que chacun puisse disposer des outils de base qui assurent l'accès à la culture.



Jean-Pierre SAEZ,

Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles



Cette journée nationale sur l'action culturelle et la lutte contre l'illettrisme, organisée par l'ANLCI avec l'appui de l'Observatoire des politiques culturelles, se veut à la fois une journée de restitution de travaux d'études et d'expériences et un temps de dialogue et de rencontre entre des mondes professionnels et sociaux différents : celui de la culture et celui de la lutte contre l'illettrisme. Ce rapprochement présuppose une séparation structurelle et symbolique relativement forte. Il est vrai que les acteurs de ces deux champs évoluent le plus souvent dans des espaces spécifiques, chacun avec ses codes, ses règles, ses principes. Quel étrange paradoxe, si l'on songe que la lutte contre l'illettrisme est avant tout une action éminemment culturelle... Cependant, au-delà des contraintes sociologiques, institutionnelles et idéologiques connues et qui entretiennent cet écart, des convergences s'opèrent entre les acteurs de ces deux mondes. Quelle est la finalité d'un tel rapprochement ? De quel sens est-il porteur ? Sur quelles valeurs communes repose-t-il ? Quels effets produit-il ? Quelle est la plus-value apportée par l'action culturelle à la lutte contre l'illettrisme ? Quelles sont les transversalités nécessaires sur le plan institutionnel, professionnel, territorial, pour favoriser des démarches conjointes ?...

Cette journée devrait être l'occasion de bousculer quelques idées reçues

L'étude qui est présentée à l'occasion de cette journée d'étude souligne deux enjeux essentiels de ce débat : celui de **la responsabilité sociale des acteurs culturels**, celui de **la responsabilité culturelle des acteurs de la lutte contre l'illettrisme**. Manière de rappeler que, d'une manière ou d'une autre, tout acte culturel est un acte social et vice versa.

Cette journée devrait être l'occasion de bousculer quelques idées reçues, et d'affirmer que **toute personne, quel que soit son parcours, y compris celle qui est en situation d'illettrisme, est porteuse d'une culture digne de ce nom, qui mérite reconnaissance et respect.**

C'est en songeant à cette considération que m'est revenu le souvenir suivant... Il y avait, dans mon entourage proche, une femme qui, ayant travaillé depuis son enfance dans son pays d'origine, n'était jamais allée à l'école. Curieusement, l'une de ses tâches consista longtemps à s'en approcher jusqu'à son seuil, puisqu'elle assurait la garde d'enfants de la petite bourgeoisie coloniale pour laquelle elle travaillait. Plus tard, s'étant retrouvée en France, elle fut rapidement confrontée au besoin de remplir de multiples papiers

administratifs, et de maîtriser un tant soit peu quelques éléments de lecture et d'écriture. Je faisais partie des proches auxquels elle faisait appel pour l'aider dans son apprentissage. Mais, je ne savais alors guère que lui proposer la plus mauvaise des méthodes pour l'adulte pressée qu'elle était : lui faire recopier des lignes sans fin de lettres et de mots !

Illettré, cela ne signifie pas inculte

Un jour, à la suite d'une dispute autour d'un de ces exercices, alors que j'avais dû lui asséner une formule toute faite sur la supériorité de la culture livresque, elle eut un mouvement de

révolte à mon égard, qui lui fit dire cette phrase que j'ai toujours en tête : « Ce n'est pas parce que je ne sais pas lire et écrire que je suis pas cultivée ! » Je dois bien avouer que la force de cette parole a ébranlé mes certitudes pour toute ma vie. Sans doute m'aurait-il suffi de relier ce que je savais d'elle pour formuler cette vérité à moi-même avec la même clarté. Car, pour en être là où elle en était de sa vie, elle avait déjà dû mobiliser beaucoup de ruse, d'intelligence des situations, de sens de la négociation et des relations humaines, autrement dit beaucoup de culture. Il y avait un mélange de subtilité et de perspicacité dans son regard, qui lui permettait d'affronter certaines des hostilités que le monde de l'écrit lui opposait. Aujourd'hui, je pense qu'elle m'a fait découvrir une définition de la culture que l'UNESCO formulera quinze ou vingt ans plus tard, au début des années 80, dans une version plus sophistiquée, ouverte et généreuse certes, mais à coup sûr pas plus profonde*. Tout cela m'est revenu au moment où l'ANLCI a sollicité l'Observatoire des politiques culturelles pour réaliser cette étude, et je me réjouis que nous ayons ensemble construit ce projet.

Toute personne en situation d'illettrisme est porteuse d'une histoire, d'un vécu, de savoirs et de savoir-faire, d'une culture qui mérite d'être reconnue, valorisée, et cette reconnaissance, nous le savons, permet aux personnes concernées de faire plus facilement le chemin vers l'accès aux savoirs de base que sont la lecture et l'écriture dans notre société. Illettré, cela ne signifie pas inculte. L'illettrisme est avant tout un fait social qui se comprend en fonction de ce que notre monde exige comme savoirs essentiels. Comme l'ont déjà montré de pertinents experts du sujet, ce fait social n'est pas une fatalité, ni un handicap. Pourtant ses représentations négatives, véhiculées par le sens commun aussi bien que par certaines élites, demeurent encore nombreuses. Cependant, qu'une recherche sur la place de la culture dans la lutte contre l'illettrisme permette de bousculer les préjugés qui se rattachent à cette question, n'est-ce pas ainsi qu'elle s'accomplit le mieux ?

”

* « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » / Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet – 6 août 1982.

Marie-Christine BORDEAUX,

*Chercheur au GRESEC, Université de Grenoble 3, co-auteur de l'étude
« Action culturelle et lutte contre l'illettrisme »*

(questions posées par Jean-Pierre Saez)

Comment les acteurs culturels appréhendent-ils la question de l'illettrisme ? Est-ce un sujet présent dans les actions de relations aux publics des structures culturelles ?

Il s'agit tout d'abord de définir de quels acteurs culturels il est question. On peut les classer en trois catégories : **les institutions** (musées, bibliothèques, scènes labellisées et conventionnées), qui sont des équipements culturels, dotés de personnels, et en charge d'une mission de service public ; **les structures culturelles** (compagnies de théâtre, de danse, collectifs artistiques, petits lieux de diffusion, lieux ressources) ; **les professionnels** agissant individuellement et/ou occasionnellement (musiciens, écrivains, plasticiens, calligraphes, etc.). Leur point commun, et c'est ce qui les distingue des pratiquants amateurs, c'est que l'activité artistique et culturelle est leur activité principale et permanente, et que leur travail est repéré (à défaut d'être toujours reconnu) par différentes instances d'expertise culturelle. Il faut ici signaler que le suivi et la reconnaissance de la qualité des professionnels engagés dans des projets de lutte contre l'illettrisme est un sujet difficile, douloureux, que les instances d'expertise ne sont pas en capacité de réellement connaître l'activité des professionnels de la troisième catégorie, qui sont nombreux et dispersés, souvent en marge des institutions. Or c'est une catégorie d'acteurs qui joue un rôle important, parce qu'elle répond aux besoins des conduites à projet dans le domaine de la formation et de l'accompagnement social.

Les partenaires culturels ont une vision assez juste et précise du problème de l'illettrisme

En tant que sujet de préoccupation et base de construction de projets spécifiques, l'illettrisme est moins présent que d'autres chantiers d'action culturelle, d'autres catégories de publics en difficulté, empêchés, isolés, selon la terminologie employée çà et là. En effet, les politiques publiques ont structuré ce champ d'activité avant que ne soit prise en compte, dans les politiques culturelles, la lutte contre l'illettrisme : protocoles d'accord nationaux (par exemple culture/prison, culture/hôpital, etc.), métiers spécifiques (médiateurs culturels), financements particuliers, au risque de l'effet guichet, élaboration d'une pensée de l'action (rencontres professionnelles, lien avec le monde de la recherche, journées d'études, évaluation). De plus, l'illettrisme est une cible floue, constamment mêlée à d'autres cibles de l'action des partenaires publics : insertion, réinsertion, apprentissage. D'une manière générale, les acteurs sont en avance sur les politiques publiques dans ce secteur de partenariat.

Toutefois, on constate une organisation du terrain, adaptative et différenciée : les services de médiation culturelle dans les musées, les services culturels d'autres structures culturelles (plus rarement) ; les structures médiatrices, entre culture et

formation, entre culture et accompagnement social ; les centres de ressources illettrisme, qui jouent un rôle important pour le rapprochement entre les mondes professionnels, les lieux culturels ressources (maison du théâtre, maison des écritures, associations de coopération inter bibliothèques, etc.).

Dans les terrains explorés par l'étude, les partenaires culturels ont une vision assez juste et précise du problème de l'illettrisme. On peut y voir l'action efficace des centres de ressources illettrisme. Il faut néanmoins tenir compte du fait qu'assez naturellement, les chercheurs ont été orientés vers des partenaires culturels complices et actifs, plutôt que vers ceux qui ne sont pas encore dans des dynamiques de partenariat.

Malgré cette connaissance partagée, la tendance, chez les acteurs culturels, est forte de considérer les illettrés comme le public peut-être le plus éloigné, le « non-public » absolu de la culture, celui pour lequel l'incorporation de la violence sociale et des obstacles à l'accès à la culture est le plus important. Cette vision n'est pas fausse, car ces personnes sont plus que d'autres persuadées qu'il n'y a pas place pour elles dans les lieux culturels. Elle est néanmoins inexacte, dans la mesure où il n'est

La culture est d'abord un élément constitutif de la lutte contre la grande pauvreté et contre l'exclusion

pas nécessaire de connaître des difficultés avec l'écrit pour ne pas se considérer comme illégitime dans les institutions culturelles.

Il n'en reste pas moins que la mise en valeur des actions culturelles menées dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme est une affaire délicate. Le risque de stigmatisation des personnes n'est pas négligeable, notamment lors de la présentation publique de travaux. Un autre risque, c'est de ne pas oser, en raison d'une représentation hypertrophiée des difficultés vécues par les personnes, s'appuyer sur elles, sur leur potentiel d'expression et de communication symbolique, et de traiter l'accès à la culture par le seul moyen de la diffusion des œuvres.

a culture est-elle un vecteur privilégié dans la lutte contre l'illettrisme ?

Avant de répondre à cette question, il est nécessaire de préciser ce qu'on entend par « culture ». Sans s'essayer à cet exercice impossible et infini de définition de la culture, il faut délimiter le champ des activités visées par l'étude. Car le secteur culturel est traversé par de vives tensions entre **culture légitime et culture non légitime** (aux yeux des experts culturels). Le premier terme désigne l'offre de biens culturels validée par les institutions ; le second terme mêle souvent de manière abusive la culture populaire, la culture de masse, les pratiques en amateur, etc.

Avant d'être un vecteur privilégié, la culture est d'abord un élément constitutif de la lutte contre la grande pauvreté et contre l'exclusion. Elle joue un rôle premier dans la définition de l'illettrisme, qui désigne des compétences qui, avec le temps, sont de plus en plus culturelles : comprendre au lieu de déchiffrer, s'exprimer au lieu d'inscrire, rédiger au lieu de transcrire.

Du point de vue de l'observateur de ces questions aujourd'hui, dire que la culture est un vecteur dans la lutte contre l'illettrisme est à la fois vrai et inexact. C'est inexact car les pratiques de coopération constatées par l'étude sont diffuses, disséminées, très expérimentales pour la plupart. Mais les pratiques culturelles et artistiques - visites d'exposition, ateliers d'écritures, projets théâtraux, chorégraphiques, etc. - sont importantes, même si elles sont plus nombreuses que les pratiques de partenariat culturel proprement dit : construction de projets partagés, élaborations de schémas d'action communs. Pour le dire rapidement, le profil « intervenant » est beaucoup plus répandu que le profil « partenaire ». La conséquence, c'est que les pratiques culturelles sont limitées dans le temps, éparées, peu capitalisées. Elles sont fondées sur le recours ciblé à des compétences particulières.

Or, l'enjeu n'est pas de focaliser l'action culturelle sur l'accès à la culture : il s'agit aussi d'accéder à sa propre culture. C'est pourquoi il n'est pas inutile de poser la question, au-delà des enjeux de formation et d'insertion, des enjeux proprement artistiques et culturels de ces coopérations.

O n sait que les bibliothèques sont sans doute les institutions culturelles les plus investies dans la lutte contre l'illettrisme. Est-ce que d'autres secteurs culturels sont également mobilisés ?

Quantitativement, les bibliothèques sont les plus impliquées, mais leur investissement a des limites, du moins dans les terrains qui ont été explorés dans le cadre de l'étude. Les bibliothécaires se définissent comme des agents du service public culturel, et non comme des acteurs. Ils accueillent les groupes dans leurs lieux, décentralisent la bibliothèque, mettent en place des systèmes de coopération avec les ateliers de formation de base, les centres ressources illettrisme, mais n'interviennent jamais, ou très peu, sur le texte, sur les pratiques d'expression créative. Ils sont spécialistes du livre, non de l'art d'écrire. Le cas des ateliers d'écriture est intéressant à cet égard : les bibliothécaires sont nombreux à suivre des formations à l'animation d'ateliers d'écriture, mais très peu mettent en pratique ces compétences, ces formations servent essentiellement à savoir mettre en place des ateliers, choisir un écrivain compétent. Le fossé se creuse entre les missions de service public assumées, et les activités considérées comme complémentaires, pour lesquelles les crédits sont très difficiles à trouver. La place et le rôle des écrivains, peu réfléchis du côté des ateliers de formation de base, semblent être un sujet important à travailler et à réfléchir dans l'avenir.

D'autre part, on ne peut que constater une fragilisation des métiers et des fonctions liés à la médiation du livre. Le programme de recrutement de médiateurs du livre en formation en alternance, mis en place au début des années 90 par la **Direction du livre du ministère de la Culture et ATD Quart Monde**, n'a été mis en œuvre qu'une seule fois, et le succès de sa réalisation n'a pas été reproduit depuis. Les médiateurs embauchés plus tard, dans le cadre des emplois jeunes, n'ont plus ce profil très particulier, qui venait du fait que ces premiers médiateurs étaient recrutés parmi la population à atteindre, et lorsqu'ils réussissent les concours d'entrée dans la fonction publique, ils sont

fréquemment affectés à d'autres missions que celles de la médiation.

Les musées sont, sur le plan qualitatif, impliqués d'une manière différente. Les raisons en sont diverses. Tout d'abord, il existe une tradition bien ancrée de services culturels au sein des musées, et les fonctions de médiateurs sont identifiées depuis longtemps comme des compétences particulières, distinctes des compétences scientifiques. **Le médium « exposition » est également plébiscité par les animateurs et les formateurs** : durée de visite limitée, thème spécifique, possibilité d'exploiter à des fins de formation en aval, en amont, en différé et durant la visite. De plus, les œuvres exposées sont considérées par les encadrants comme des images, plus faciles à appréhender que des textes ; ces images sont le support d'activités de décryptage, de repérage, de comparaison avec l'acte de lire. Une des affirmations mobilisatrices des médiateurs, « éduquer le regard », rencontre de manière très directe le besoin des formateurs de mettre en place des activités qui soient un chemin indirect vers la compétence électorale.

En dehors de ces deux secteurs, les plasticiens, les comédiens, les artistes du spectacle vivant sont également mobilisés. Tous créent des dynamiques autour du texte : illustration, édition, mise en voix, mise en espace, mise en valeur de textes créés dans le cadre d'ateliers, etc. Ce sont souvent des acteurs isolés, qui ont des expériences multiples d'intervention auprès de différents groupes sociaux.

C *omment les professionnels de la formation et de la culture s'y prennent-ils ? Comment travaillent-ils en coopération ?*

Les activités culturelles ne sont pas un adjuvant destiné à rendre la formation plus agréable et plus ludique, même si les formateurs s'accordent pour dire que la coopération avec les acteurs culturels leur permet d'avoir des supports de meilleure qualité, de créer des environnements qui favorisent la créativité, de déplacer le cœur de l'action, de la difficulté vécue par les personnes vers leurs potentialités créatrices.

Que nous apprend l'action culturelle dans la lutte contre l'illettrisme ? Le développement culturel n'est pas réductible à l'épanouissement des individus. L'activité culturelle donne l'occasion d'éprouver des expériences de dépassement, d'exigence, de rigueur. Elle permet de donner une forme symbolique à sa propre histoire, à son rapport aux autres, et de développer une pensée sensible de la relation au monde.

Les pratiques culturelles n'ont pas été repérées, dans nos terrains d'enquête, comme un élément facilitateur pour entrer en formation, car les personnes ne rencontrent l'occasion de pratiques artistiques et culturelles qu'une fois repérées par les services sociaux ou les entreprises. En revanche, elles sont un facteur important de motivation et de maintien en formation. D'une manière paradoxale, du moins par rapport aux attendus de l'étude, c'est la formation qui se présente comme un vecteur pour l'action culturelle, et non le contraire.

Malgré ces constats qui ne peuvent qu'encourager les démarches de partenariat, il faut signaler que celles-ci sont rendues difficiles par des visions différentes, antagonistes, de la base même de la coopération. Les structures culturelles cherchent d'abord à donner accès aux œuvres, aux lieux, et à intégrer les actions communes comme un des éléments

de leur programmation générale. Les acteurs de la formation et de l'action sociale cherchent souvent, en premier lieu, des interventions de professionnels, des occasions de sorties culturelles, en bref un soutien pour développer des conduites à projet dans le cadre de l'accompagnement des personnes. Il est donc nécessaire de franchir des étapes dans la construction du partenariat, de partir du partage de la culture pour aller vers des projets culturels partagés.

Quelle est l'efficacité concrète de ce partenariat ?

L'objectif principal de ces actions est de l'ordre de la réinsertion. La culture joue deux rôles à cet égard. D'une part, la réalité d'un accès égal à la culture est en soi une insertion. D'autre part les pratiques culturelles créent des environnements favorables pour la motivation et l'appropriation des démarches de formation par les personnes. Toutefois, les statistiques récentes sur la situation des illettrés montrent que la moitié d'entre eux est dans le monde du travail. L'insertion ne peut donc être l'objectif unique. L'objectif

qui se dessine est à la croisée de situations sociales diverses, au-delà du classique binôme exclusion/inclusion. Ce sont les phénomènes de fragilité sociale, de désaffiliation, de basculement progressif, et surtout d'installation durable dans des situations qui devraient être temporaires, et qui deviennent permanentes : c'est le **phénomène des « surnuméraires »**, le basculement entre inclusion et exclusion n'est plus une étape, c'est un état permanent.

L'activité culturelle donne l'occasion d'éprouver des expériences de dépassement, d'exigence, de rigueur

Les effets constatés par les professionnels de la formation sont les suivants : revalorisation de l'image de soi, ouverture aux autres, effet d'entraînement, diminution du taux d'abandon en cours de formation. D'autres effets sont à signaler, car les pratiques culturelles permettent d'affirmer sa singularité, de dire son nom, de signer un texte, de le communiquer à d'autres. Ce sont des effets symboliques très forts, en dehors de toute efficacité directe sur l'apprentissage, mais dont l'impact peut être déterminant.

Du côté des formateurs, l'action culturelle est à la fois un outil et un symptôme. Elle est un outil, dans la mesure où le partenariat avec des artistes, des professionnels permet un renouvellement des pratiques de formation, un changement de regard sur les potentialités des apprenants. Mais elle est aussi un symptôme, le signe que l'atelier de formation ne se limite pas à une pédagogie de réapprentissage, et prend en compte une dynamique globale de formation.

Il faut mentionner aussi les effets sur les politiques publiques en matière de culture et de lutte contre l'illettrisme. L'action culturelle est un support privilégié pour la médiatisation, non seulement du phénomène de l'illettrisme, mais aussi de ce dont sont capables les personnes en situation d'illettrisme lorsqu'elles bénéficient d'un environnement favorable. Elle permet donc la reconnaissance publique des compétences des personnes. Elle

apporte un changement des représentations communes, une meilleure connaissance des difficultés vécues, ainsi que des pistes concrètes pour envisager autrement la formation aux savoirs de base.

Sur le plan culturel, on constate une évolution des représentations. Les professionnels de la culture sont en effet très attachés à l'autonomie de leur secteur, et le refus de l'instrumentalisation des artistes et des structures est un des lieux communs de leur discours. Dans ces actions de partenariat, avec des publics fragiles et particulièrement éloignés de l'offre culturelle, ils font mieux la différence entre ce qui relève de l'autonomie de l'art (la création artistique a ses logiques propres) et ce qui relève de l'instrumentalisation nécessaire des structures, des biens et des services culturels.

Le partenariat engendre une mixité de pratiques culturelles et sociales

Il faut enfin signaler que l'action culturelle peut changer les manières de travailler dans une structure culturelle. Il ne doit pas s'agir, en effet, de produits dérivés, de démarches adaptatives, qui n'ont aucune incidence sur ce que la structure culturelle considère comme son cœur de métier : conserver, programmer, etc. Lorsqu'un musée prend l'initiative d'une exposition sur le thème de l'écriture, par exemple, ce thème est en lien direct avec les activités développées en direction de faibles lecteurs et de groupes sociaux en difficulté. L'ouverture vers des partenariats durables, des projets de longue durée, l'habitude de travailler ensemble permet à une structure d'habiter différemment son territoire, de ne pas seulement s'adresser à des spectateurs, des visiteurs, des auditeurs, bref de s'inscrire au-delà de la pure consommation culturelle. L'action culturelle a pour conséquence de socialiser un équipement culturel. Les illettrés ne sont pas seulement destinataires de l'action, ils y participent activement et construisent leur propre visibilité. Le partenariat engendre donc une mixité de pratiques culturelles et sociales qui est une voie d'avenir pour le développement nécessaire des structures de création et de diffusion culturelle.

En conclusion, il est nécessaire de cerner les limites d'une étude comme celle qui a été réalisée. On demande souvent aux chercheurs de restituer une forme de vérité du social, d'expliquer le pourquoi et le comment des comportements des acteurs. Or, à moins d'un travail de terrain considérable, et d'une construction théorique ambitieuse, les chercheurs impliqués dans un travail d'étude ne font rien d'autre que renvoyer à chacun un système interprétatif construit à partir d'une connaissance extérieure et concrète du terrain, une construction symbolique qui va permettre à chacun d'interpréter sa propre expérience.

Dans une journée nationale consacrée à l'action culturelle et à la lutte contre l'illettrisme, il est essentiel d'entendre la parole des artistes et des créateurs. Dans un texte composé à l'occasion de la Nuit des musées, un écrivain fait ainsi part de son expérience d'accompagnement d'atelier d'écriture avec des enfants et des adultes :

« Je me dis depuis toujours que les choses essentielles sont écrites en nous et que l'art consiste moins à les connaître qu'à en réveiller les accords. [...] ces visitations et ces passages plongent tellement leurs racines dans la profondeur d'un jadis enfoui que la tentation est grande de n'en rien faire, de ne rien toucher, de tout laisser en l'état,

indemne, intact. Pourtant l'expérience m'a appris qu'il existe une force incroyable de création en chacun et que si cette énergie reste au chômage, en carence, dans la servitude passive du suivisme et de la contemplation, c'est l'humanité tout entière qui est lésée car une part de sa signification sera perdue à jamais. »*



Extraits du débat avec la salle

La préoccupation pour la langue peut être un véritable foyer et vecteur pour l'action culturelle.

En témoigne une expérience menée entre Marseille et Aubagne, dans une vallée désindustrialisée, qui n'est pas tout à fait un désert culturel, mais qui est encore insuffisamment équipée. Un groupement de riverains s'est formé, à la suite de la fermeture d'une usine. Une enseignante a proposé de travailler dans ce lieu sur la culture, la jeunesse, l'accès aux savoirs de base dans ces quartiers qui sont très populaires. Le groupement y a demandé la création d'une médiathèque. Ce projet est maintenant programmé par la collectivité.

Comment sortir du bricolage, de la fragmentation, de la difficulté de partenariats durables ?

Cette question ne peut pas être examinée uniquement du point de vue des acteurs, mais aussi du côté des politiques institutionnelles. En Languedoc-Roussillon, autour des stages du dispositif vers l'emploi, il y avait eu il y a quelques années une vraie convergence entre le FASILD, la DRTEFP, la lutte contre l'illettrisme et la DRAC, non seulement du point de vue financier, mais également sur le plan de l'accompagnement. Cette convergence est plus difficile aujourd'hui, et il faut prendre garde aux conséquences de la LOLF**, qui risque de recibler chacun sur son cœur de métier, et d'exclure les actions à la marge.

Attention à ne pas exclure les femmes au foyer, les personnes âgées, les personnes qui ne sont pas dans des réseaux définis par l'emploi.

L'illettrisme n'est pas seulement un problème d'adaptation au marché du travail. C'est aussi un problème en soi. Ce qui pose la question des critères d'efficacité et de l'évaluation : on est conduit à définir des critères extérieurs à la question de l'éducation de base, comme le fait de trouver du travail. On ne se pose donc pas assez la question de l'art et de la culture dans la maîtrise des savoirs.

* Patrick Laupin, *Passages*, 2006, Editions Comp'Act

** Loi organique relative aux lois de finances du 1^{er} août 2001, qui réforme le mode de gestion des crédits de l'Etat : les crédits publics sont désormais définis, non pas par découpages ministériels, mais par missions.

Une étude a été réalisée sur la prise en compte des difficultés linguistiques dans les musées (accessible en ligne sur le site du ministère de la Culture - DGLFLF).

Peu de personnels sont affectés spécifiquement à ces missions. On constate en outre un décalage entre les attentes des acteurs issus de mondes différents : culture, action sociale et formation. Il y a également un décalage entre les attentes des services de publics des musées et les médiateurs ; entre une médiation de l'offre proposée par les musées, et une médiation des pratiques attendue par les travailleurs sociaux. La plupart des médiateurs de musées attendent d'une action en faveur de personnes éloignées de la culture qu'elles reviennent de manière autonome. Or pour la plupart des organismes accompagnateurs, ce n'est pas un objectif. Il y a donc encore du travail à faire pour rapprocher les objectifs des uns et des autres.

En milieu pénitentiaire, plus de 30 % de la population incarcérée est repérée comme illettrée.

Il faut remercier l'ANLCI d'avoir lié aussi fortement la lutte contre l'illettrisme et la culture, car, pour les enseignants qui interviennent dans ce milieu, la culture est un élément indispensable dans la lutte contre l'illettrisme. Un exemple : un partenariat fort a été établi entre la maison d'arrêt de Nîmes, le Carré d'art, le musée archéologique, autour de la thématique de la ville. La même dynamique existe à Perpignan : les quartiers de femmes ont travaillé un projet à dominante musicale, la voix et le corps comme « pré-texte ». La ville de Montauban permet la venue d'écrivains dans la maison d'arrêt. On peut cependant s'interroger sur la place de la culture scientifique, dont l'étude ne parle pas. Un partenariat important à Toulouse existe dans ce domaine, grâce à une association d'ingénieurs du CNES (études spatiales), « Les étoiles brillent pour tous », a été mené sur des thèmes aussi divers que l'astronomie, l'océanographie, l'espace.

Il est écrit dans le rapport Latarjet qu'il faut refonder l'action culturelle.

Est-ce que cette préoccupation s'est déplacée, depuis quelques années, de l'État vers les collectivités territoriales ? C'est en partie vrai, mais il y a des partenariats qui se nouent dans ce domaine. Il faut en finir avec un certain discours suspect sur l'autonomie de l'art, renouer le dialogue avec le monde social.

Il faudrait substituer au terme « illettrisme » celui de « littérisme »,

qui n'est pas entaché d'une connotation négative, et qui permet de désigner d'une façon positive la situation des personnes. Ce terme désigne bien l'accès aux compétences de base avec et par la culture. Dans toutes les formations ou les actions d'accès à la culture, c'est sur le potentiel des personnes qu'il faut s'appuyer.

L'emploi du terme « littérisme », manière positive de désigner les réalités.

Mais il faut être attentifs à l'histoire de la lutte contre l'illettrisme dans notre pays. C'est

un mot dur, mais qui désigne une situation que personne ne voulait voir dans notre pays, il fallait un terme qui fasse réagir. Aujourd'hui, nous n'en sommes pas encore arrivés à un règlement de cette situation. Il faut encore éviter que ces personnes soient confondues avec d'autres, que leurs problèmes soient masqués par d'autres chantiers. Nous devons être vigilants vis-à-vis du modèle unique de l'apprentissage, construit par les personnes qui maîtrisent les savoirs académiques. Bien sûr, le mot « illettrisme » est un terme particulier à la France. A l'UNESCO, on parle du concept général d'alphabétisation. Au niveau européen, il y a une acception plus positive, qui est l'accès de tous aux compétences de base, ce socle fonctionnel indispensable. Mais prenons garde au fait que refuser l'illettrisme, c'est refuser la réalité, et que la peur d'un mot ne soit pas le reflet de toutes ces préventions contre le phénomène de l'illettrisme.

On a encore beaucoup à faire.

Il y a encore des bibliothèques qui refusent d'aller dans les quartiers, des élus qui refusent qu'une bibliothèque aille agir dans les PMI. Des acteurs sociaux et de la formation refusent le monde culturel, étant souvent dans l'urgence des situations sociales, dans l'urgence de la formation. Faire quelque chose de beau, c'est ce que souhaitent les acteurs, mais cela demande des moyens. La culture c'est ce qui nous tient ensemble, il n'y a pas la culture des uns et des autres, la culture des illettrés par exemple.

Sur le terrain, on voit qu'une personne en situation d'illettrisme, c'est toujours une personne qui vit de multiples difficultés interdépendantes.

La formation, ce n'est pas seulement la formation langagière, les choses sont imbriquées, et il faut aborder la personne dans sa globalité. Localement, il y a des tentatives pour tisser des liens entre les différentes actions publiques : culturelle, formative, sociale. Il faudrait pouvoir prendre en charge les personnes en s'appuyant sur un programme local, dans lequel chaque acteur se reconnaît.

Parfois les relations sont difficiles avec les organismes de formation, qui prétendent détenir le savoir.

Or c'est l'apprenant qui est au centre de l'action, c'est lui qui organise ses activités. Dans un projet, les apprenants peuvent organiser eux-mêmes une sortie culturelle, planifier un voyage, calculer le budget, proposer la sortie à d'autres personnes. Il faut pratiquer les échanges de savoirs, faire émerger les savoir-faire, les potentialités.

Jean-Pierre SAEZ rappelle quelques mots glanés au cours de ce débat : convergences, partenariat, détour, culture commune des acteurs, résistances des institutions, difficultés entre institutions. On a entendu un appel à plus de créativité, plus d'autonomie des acteurs : cette autonomie doit toutefois être garantie par les institutions.

Première table ronde

L'apport de la culture dans les stratégies de formation et d'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme

animée par Arnaud Laporte, journaliste à France Culture

Pierre SAGLIO,

Président d'ATD Quart Monde



Joseph Wresinski et le droit à la culture

Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart Monde, était un passionné de culture. Il y revenait sans cesse et, dans plusieurs interventions, il a précisé ce qu'était pour lui, le droit à la culture.

En 1987, au centre Pompidou, à Beaubourg : « ATD Quart Monde depuis trente ans [maintenant 50 ans] affirme le droit de la population la plus pauvre de valoriser son identité pour pouvoir prendre en main son destin. Ce droit suppose les moyens de l'expression culturelle collective, les moyens de la vie associative. Ce droit suppose aussi un accompagnement culturel. Cet accom-

Développer une culture par une autre est une affaire de réciprocité

pagnement requiert l'investissement d'hommes et de femmes passionnés d'épouser la réalité sociale et culturelle d'une population et de s'engager avec elle. Développer une culture par une autre est une affaire de réciprocité. Les familles nous prendront au sérieux si nous-mêmes, nous les prenons au sérieux.(...)»

Dans une autre intervention, en décembre 85, reprise dans le livre ***Culture et pauvreté***, il précise à quoi vise cette réciprocité : « Concrètement il ne s'agit pas du tout de distribuer de la culture aux familles très pauvres qui en sont privées. Il s'agit avant toute chose de permettre à toute une population de se savoir sujet de culture, homme de culture. Il s'agit de permettre à l'ensemble de la société de reconnaître que le plus pauvre de ses membres a droit à la culture, qu'il est capable d'en être sujet et que sa contribution est essentielle à tous.»

Le 17 novembre 1977, il lance à la mutualité un défi aux 10 000 personnes présentes : « que dans 10 ans, dans nos cités, tous sachent lire et écrire. Que celui qui sait apprenne à celui qui ne sait pas. »

Par ces mots lancés devant les délégués du Quart Monde de multiples cités mais aussi devant les représentants de l'Etat, du monde associatif et syndical, il rappelle **l'ampleur du fléau dans une France qui refusait de le voir et considérait comme une insulte d'oser affirmer que des personnes françaises sortaient de l'école sans maîtriser les savoirs de base permettant d'accéder à une formation qualifiante.**

Par ce défi, il appelle chacun à prendre conscience de ce qu'il sait et à s'engager pour en faire profiter les autres, pour créer un échange entre les personnes, en particulier

entre celles qui savent lire et écrire et celles qui ne le savent pas. Joseph Wresinski n'appelle pas à une mobilisation pour exiger des moyens en enseignants, en formateurs, il dit : « que celui qui sait apprenne à celui qui ne sait pas ». Il appelle d'abord à une mobilisation du milieu de la grande pauvreté, de son peuple, pour relever le défi de l'illettrisme. Il leur dit : vous savez des choses importantes, apprenez-les aux autres. Parmi vous, que ceux qui savent lire et écrire apprennent aux autres.

Développer une culture par une autre est une affaire de réciprocité

Eclairé par ces interventions, je voudrais souligner quelques éléments de la façon dont nous tentons, à ATD Quart Monde, de lier action culturelle et refus de l'illettrisme, de vivre cette réciprocité dont il parle qui doit permettre au monde de la misère d'être pleinement sujet de culture.

Tout d'abord, je voudrais mettre l'accent sur l'action culturelle comme lieu de création au rythme de chacun.

Philippe Barbier, volontaire permanent du mouvement ATD Quart Monde, a animé des ateliers de création artistique à travers toute l'Europe en lien avec une recherche-action sur « grande pauvreté, participation et accès de tous aux droits fondamentaux ».

Dans le livre ***Ce que l'on dit doit faire changer notre vie*** (Editions Quart Monde, février 2006) il écrit ceci : « Les espaces de liberté, de création et de rencontre sont pour moi des chemins qui permettent à chacun de faire ressortir le savoir, la beauté qu'il a en lui. Ce sont des chemins de rencontre de gens de milieux différents, pour expérimenter des manières d'être et de faire ensemble. Partout l'atelier « fil de fer » a d'abord été un rendez-vous avec soi-même et les autres dans un contexte différent : un morceau de fil dans une main et une pince dans l'autre... La question « qu'est ce qui est le plus important pour moi ? » posée avant de tordre le fil n'est pas anodine... Certains ont mis parfois très longtemps avant de trouver ce qui était important et la manière de le représenter ou encore pour se lancer concrètement dans la réalisation. Et il fallait laisser ce temps-là pour que la personne soit actrice. Même celui qui avait le plus de difficulté devait pouvoir entrer librement dans cette approche sans pression, même si c'était très difficile. Mon rôle était de sentir, à partir de l'ambiance et de ce que je découvrais au fur et à mesure de chaque personne, quand et comment intervenir pour que ce souci que chacun puisse réussir à s'exprimer et à réaliser quelque chose, s'inscrive dans un vécu et pas dans un principe. »

***Que celui qui sait apprenne
à celui qui ne sait pas***

On ne peut pas lutter contre l'illettrisme des plus pauvres si on ne se donne pas d'abord et en même temps les moyens **de restaurer la confiance de chacun** en ses capacités à apprendre, à créer, à produire un savoir qui compte pour lui et pour les autres. C'est une des raisons pour lesquelles culture et lutte contre l'illettrisme sont intimement liées.

Je voudrais ensuite évoquer les ateliers chant, qui sont un lieu de rencontre et de travail ensemble. Il en existe plusieurs actuellement, dont un à Lyon. Ils réunissent, dans

une même passion du chant, des personnes de tout milieu avec la volonté farouche de permettre la pleine participation de ceux dont la vie est la plus dure. Fabrice Matsima et Jeanine Pierrot sont de ceux-là. Ils font partie de l'atelier chant de Paris et ils nous disent : « ce qui m'a le plus surpris, c'est de savoir chanter... **On a toujours peur de faire mal car on nous a toujours dit qu'on faisait mal** ». Ils ajoutent : « le chant nous permet de nous mettre debout dans la confiance.... Il faut que chacun trouve sa place, même si elle est minime. »*

La culture permet de tisser des relations nouvelles, dans la confiance mutuelle. Elle est aussi un travail, c'est pourquoi on parle d'atelier chant. Jean-Paul Baget, chef de chœur de l'atelier chant de Paris et Brigitte Bourcier qui l'anime, disent : « la culture, c'est entrer ensemble dans un travail pour aller le plus loin possible ensemble. »

« On dit, tu vas y arriver, mais ce n'est pas du jour au lendemain qu'on va arriver. Moi j'ai appris à travailler ma voix. » nous dit Fabrice Matsima*. Joëlle Rousset, de l'atelier-chant de Nancy, ajoute : « Un jour ma fille m'a dit : tu parles anglais ? – Oui, je chante Freedom. Et même, je chante russe et africain. Je ne savais pas que je savais parler africain ! Je ne sais pas lire une partition, je ne connais rien dans la musique. Pourtant, j'écoute, j'apprends et j'ai gagné de la mémoire. Avant, j'avais du mal à retenir.

Le chant nous permet de nous mettre debout dans la confiance...

Le chant, ça fait travailler, ça fait travailler la mémoire, ça fait travailler tout le corps. Quand je vois les paroles sur le chant, je fais plus attention à l'orthographe. Je fais beaucoup de fautes et pourtant j'essaie de m'appliquer.

Dans la rue, maintenant, quand je vois des choses écrites, j'essaie de les lire. Je regarde plus près, j'essaie de comprendre ce qui est écrit. L'écriture, ça m'intéresse et j'écris des petits trucs à la maison, tout ce qui me passe par la tête. »**

La culture est un outil de création commune, de travail commun, de rencontre mutuelle forte qui forge un « commun » entre des hommes d'origines et d'horizons différents.

Permettre à toute une population de se savoir sujet de culture

Le défi, c'est d'abord la mobilisation du monde de la misère contre le fléau de l'illettrisme. On ne gagnera pas la bataille tant qu'elle ne sera pas la victoire de tout un milieu car l'ignorance, la conviction qu'a le milieu de son ignorance, est le ciment de la grande pauvreté. Comment expliquer, par exemple, que des jeunes réussissent parfois à apprendre à lire et à écrire lorsqu'ils sont en prison et qu'ils désapprennent ensuite ?

* Témoignages extraits de la vidéo « Quand des voix se rencontrent » réalisée par Caroline Glorion, sur l'atelier chant de l'Université Populaire d'Ile de France du Mouvement ATD Quart Monde

** Témoignage extrait du compte rendu de la 4^e rencontre du réseau Wresinski culture du Mouvement ATD Quart Monde – reseau.culture@atd-quartmonde.org

La bataille contre l'illettrisme permet de donner à chacun les outils de la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Elle est indispensable car ceux qui ne les ont pas en souffrent quotidiennement. Mais elle ne produit pas de résultat dans le monde de la misère tant que celui-ci reste persuadé de son ignorance, de l'inutilité de sa pensée, de ses savoirs et de ses savoir-faire. Pourtant il faut le redire, si le monde de la misère est trop souvent convaincu de son inutilité, c'est parce que, massivement, notre société le pense, en est convaincu et le lui dit en permanence. L'opinion des pauvres ne compte pas, leur savoir n'est pas attendu pour construire notre propre pensée, nos politiques dans quelque domaine que ce soit.

D'où l'importance primordiale de croiser nos savoirs, d'apprendre à **bâtir ensemble une réflexion et une création communes pour changer notre façon de penser l'apport des plus pauvres dans notre démocratie.**

Bâtir ensemble une réflexion et une création communes pour changer notre façon de penser l'apport des plus pauvres

Sinon, on aboutit à écarteler les gens, y compris dans une action contre l'illettrisme, on les pousse à se couper de leurs racines, de leur milieu, voire même à le renier. La plupart feront le choix de leur milieu car ils savent toutes les sécurités quotidiennes qu'ils y trouvent, ils savent qu'ils y ont leurs racines et qu'un arbre dont on coupe les racines meurt.

Une exigence de formation et de rassemblement

Personne ne peut venir à bout, seul, de la misère. Personne ne peut gagner la bataille sans une formation rigoureuse et constante : c'est d'abord une formation de tous les acteurs à la connaissance et à la compréhension du monde de la grande pauvreté car elle est indispensable pour avancer dans un réel partenariat. Cette formation est prévue par la **loi de lutte contre les exclusions de 98**, article 151, qui la définit ainsi : « Les établissements de formation sociale doivent former à la connaissance du vécu des personnes et des familles très démunies et à la pratique du partenariat avec elles. Cette formation doit être dispensée ; non seulement aux travailleurs sociaux, mais à l'ensemble des professionnels et bénévoles engagés dans la lutte contre l'exclusion. » Il faut dire et redire qu'actuellement elle n'est pas mise en œuvre par l'Etat comme elle devrait l'être dans tous les lieux de formation des différents intervenants.

Mais il y a aussi un autre type de formation qu'il faut développer maintenant, c'est la co-formation, la formation commune entre personnes en situation de grande pauvreté et intervenants à leurs côtés. Cette co-formation expérimentée par le mouvement ATD Quart Monde depuis plusieurs années, est un apprentissage collectif de croisement entre le savoir d'expérience acquis par les personnes en situation de grande pauvreté, le savoir d'action des professionnels intervenant à leurs côtés et le savoir scientifique des chercheurs et universitaires.

Joseph Wresinski en donnait le sens à l'UNESCO en 1980 en ces termes : « Il s'agit de la fonction (et je dirais volontiers du devoir) des chercheurs dans le domaine de la pauvreté, de faire place à la connaissance que les très pauvres eux-mêmes ont de leur condition. De faire place à cette connaissance, de la réhabiliter comme unique et

indispensable, autonome et complémentaire à toute autre forme de connaissance et de l'aider à se développer. »

Personne ne peut venir à bout, seul, de la misère

Enfin, tout ceci nécessite que tous les acteurs puissent se rencontrer, échanger, apprendre et avancer ensemble. C'est un des rôles de l'Agence Nationale de Lutte Contre

l'Illettrisme et un des objectifs de cette journée.

Au sein d'ATD Quart Monde, c'est le rôle du **réseau « Wresinski culture »** dont les objectifs se résument ainsi :

- chercher et valoriser les initiatives qui placent les pratiques culturelles et artistiques au cœur de la lutte contre la misère et l'exclusion,
- faire émerger une connaissance issue de l'action par le croisement des expériences,
- transmettre cette connaissance pour encourager d'autres acteurs culturels à entreprendre cette démarche vers ces personnes absentes, oubliées.

”

Michel DAVID,

*Directeur du service Ville renouvelée, Education, Culture
Ville de Roubaix*

” Roubaix est une ville textile, une ville ouvrière. Dans les années 70 elle est devenue une ville de chômage, de pauvreté. C'est une ville multiculturelle, en renouvellement. « Ville renouvelée », cela signifie qu'il faut reconstruire la ville sur elle-même, avec ses habitants. La culture est une ressource stratégique du développement, et non pas simplement un plan de communication. Il pourrait sembler indécent, dans le contexte social de la ville, de sembler s'occuper plus de culture que d'hygiène, de santé, d'habitat insalubre. La culture permet de changer d'image, permet le renouvellement urbain, car un bel équipement dans un quartier fait repartir l'immobilier. C'est une ressource pour le développement économique, pour l'intégration sociale et la citoyenneté.

On ne peut pas accepter qu'une partie non négligeable de la population soit, du point de vue du fonctionnement de la démocratie, hors circuit. Les Français n'ont plus très envie « de vivre ensemble », mais plutôt « de vivre en paix ». Quand on affiche un objectif de mixité de l'espace public, d'interactions, on formule un projet politique qui doit reposer sur une vraie volonté.

La culture présente deux enjeux forts. D'abord, elle produit de la valeur symbolique. Elle aide à reconstruire ce que Paul Ricoeur appelle une « identité narrative ». Les villes et les territoires ont besoin de récits et de mythes, surtout quand ces territoires ont été profondément blessés. Ils ont besoin de totems, de signaux urbains, de se retrouver autour d'un langage commun. A Roubaix, en produisant du signifiant,

on produit du lien social. A Roubaix, nous avons encore beaucoup de cheminées. Les enfants ne savent pas ce que c'est, ils n'en ont jamais vu fumer, ni entendu les sirènes des usines. Ils les appellent des « tours ». On a fait une opération qui consistait à faire fonctionner les cheminées, et tous les habitants, sur le modèle des drapeaux de prière tibétains, ont écrit des messages sur des tissus qui ont été fixés sur les câbles le long des cheminées. On a fait un signe, à partir d'un signal du passé qui était mort, qui n'avait plus de sens, et qui est redevenu un totem urbain, autour duquel les gens se rassemblaient pour être ensemble et raconter leurs espérances. C'est cela, produire de la valeur symbolique dans une société où très peu d'institutions sont porteuses de sens.

Les territoires ont besoin de totems, de signaux urbains

Les territoires ont besoin de totems, de signaux urbains.

Je n'aime pas l'expression « les publics », « les populations ». Je préfère parler de personnes, qui aspirent à être reconnues en tant que sujets, et non pas être l'objet d'une politique. Un autre effet du travail culturel, précisément, c'est de combiner quatre éléments pour produire « du sujet » : **la reconnaissance culturelle** (des cultures de travail, des cultures populaires) ; **le droit à l'émancipation**, à la liberté des sujets ; **la possibilité d'échanger** et non pas de juxtaposer dans une forme communautariste du multiculturalisme ; **la défense de valeurs communes**. Les artistes peuvent contribuer à combiner ces éléments et à les mettre en scène.

A Roubaix, on connaît la grande pauvreté. Il y a des gens qui sont analphabètes, d'autres qui sont illettrés. On essaie de faire un travail culturel parce que bien souvent ces réalités se croisent fortement. Il y a plusieurs enjeux de ce travail culturel. D'abord, l'atelier, le groupe, le collectif : la culture, ce n'est pas un bien qu'il faut acquérir, c'est un rapport social. C'est une manière d'être soi avec soi, soi avec les autres, et soi ensemble. Le groupe produit quelque chose qui permet à chacun d'être auteur dans le groupe : un livre, un film, une chanson. Ensuite, l'estime de soi, à rebours de l'immense mépris social qui existe dans notre pays : dévalorisation, stigmatisation, déni, refus de la parole de l'autre, qui produisent des effets sociaux et psychosociaux destructeurs. La culture apporte la réhabilitation, la sublimation, la restauration de l'estime de soi. Enfin, la production de récits : on raconte sa vie, son histoire, son quartier, on produit une fiction narrative, quelque chose qui relie un passé à un futur. Cela va contre le destin de personnes qui sont enfermées dans un quotidien répétitif. Être chômeur, c'est un métier au jour le jour. Produire du récit, c'est se projeter dans une temporalité, au-delà du quotidien. Un dernier enjeu, c'est le fait de sortir, quelle que soit la modestie de la sortie culturelle : **il faut sortir de soi, de son immobilité, de son quartier, car pour réussir dans la vie, il faut être mobile, physiquement et dans sa tête**. Donc la sortie, c'est une belle métaphore. Il faut organiser les conditions de l'expérience culturelle des gens.

”

Fred THOREL,

Vice-président d'Amiens Métropole

“ La dimension de la Métropole, c'est permettre de ne pas être seul et de régler ensemble les problèmes. Aujourd'hui, nous sommes dans une dimension humaine et sensible qui est rare. C'est pourquoi je voudrais parler d'une chose grave. Les aléas de ce mot accompagnent et causent bien des maux. On ne l'entend plus que sur scène : il est chanté, on le joue au théâtre, au cinéma, il est dans les musiques, il est dansé. C'est le mot « amour ». S'il y a une maladie qui nous traverse ici à Lyon et dans tous nos territoires qui explique tous les maux, c'est la difficulté d'aimer. Les études, les statistiques, les personnels soignants témoignent tous du trouble que peut produire l'absence d'amour, ou de ses difficultés. Il y a quelques années on parlait de 800 000 enfants neutres, c'est-à-dire incapables de réagir émotivement à une situation agréable ou désagréable. Cela signifie une incapacité d'émotions due au sentiment de ne pas être aimé. Malraux disait que l'école était pour apprendre à apprendre, tandis que la culture était là pour apprendre à aimer. On a tellement convenu qu'aimer était naturel qu'on a oublié que c'est un apprentissage. Ne

pas aimer l'autre, mais aussi ne pas s'aimer, s'exclure soi-même, entrer dans l'exil de soi. On rejette la maison parce qu'on a le sentiment de ne pas être assez aimé, puis on rejette l'école parce qu'on rejette la maison, enfin on se rejette soi-même. Disqualification de soi et

Il faut des actions culturelles permanentes, inscrites au cœur des quartiers.

disqualification des autres. Les actions traditionnelles de développement socio-culturel dans les quartiers ont leurs limites, leurs faillites aussi. La séparation entre culture et école n'est pas bonne. Ce sont deux mondes qui essaient de se rencontrer, et il revient aux collectivités de rapprocher Culture et Education par le biais de conventions, de permettre à des artistes d'intervenir en temps et hors temps scolaire. Pourquoi des artistes ? Parce que les différents rapports qui sont remis aux différents gouvernements ne cessent d'exalter la capacité des matières artistiques à développer les facultés sensibles, la personnalité. Cela suppose que les acteurs culturels aient une conscience sociale, mais aussi que l'école soit ouverte, qu'il y ait des perméabilités en chacun. La collectivité est concernée par les échecs scolaires, les échecs de vie. Un enfant qui a été battu par la vie, si on le met derrière une batterie, il ne deviendra pas batteur professionnel, mais s'il devient un battant il aura gagné. Il faut des actions culturelles permanentes, inscrites au cœur des quartiers, des binômes d'enseignants et d'artistes, des collaborations avec ceux qui s'occupent des enfants et des familles en très grande difficulté. Il faut que les populations exclues, rejetées, aient envie d'entrer en contact de rentrer dans le corps social. Les quartiers en difficulté sont les principaux foyers d'abstention, et la vie démocratique se fait sans eux. La fraternité n'est pas une vertu, c'est une nécessité. Emotion, désir, envie, curiosité, goût de l'aventure, goût de la découverte, sont les préalables de la découverte de soi et des autres. Pour apprendre, il faut aimer apprendre. **Les structures culturelles doivent se poser la question : pour qui et pour quoi existons-nous ?** ”

Patrice BOULANDET,

Espace Ressources Emploi AFPA Saint-Etienne, responsable d'AFP'ART, concours artistique national de l'AFPA

“ L'AFPA forme des demandeurs d'emploi et des personnes déjà engagées dans la vie active. Si on comprend l'illettrisme comme une difficulté d'expression, de compréhension et d'utilisation de la langue, une partie des stagiaires de l'AFPA relève de la lutte contre l'illettrisme. Aux difficultés de lecture et d'écriture s'ajoutent souvent des difficultés de calcul. Ces échecs entraînent frustration, dévalorisation de soi, évitement des situations pouvant confronter à l'échec, gêne des rapports sociaux. Les personnes finissent par estimer qu'elles n'ont rien à dire ou rien d'intéressant.

Une citation de Pierre Jaquier extraite du livre de Jean-Pierre Spilmont **A quoi ça sert Mozart ?** :

« la culture n'est pas une chose que l'on achète, mais un acte. L'acte par lequel l'homme devient humain. La culture est une aventure. La culture est aussi le patrimoine collectif à transmettre et à faire vivre. La langue, les usages, les traditions, les monuments, les techniques, les sciences, les arts et les valeurs. Chaque individu assimile et reproduit. Puis il choisit, et innove, et prolonge ainsi cette création buissonnante dont vit l'humanité. La liberté et la création, comme l'étincelle, jaillissent de cette tension. L'éducateur, l'animateur ou le médiateur, comme le gestionnaire ou le politique, ne peuvent qu'en réunir les conditions. Personne ne peut enseigner ce qui doit être inventé. Personne ne peut donner ce qui doit être conquis ».

J'ai réuni les conditions pour que puisse se canaliser l'énergie créatrice des personnes. J'ai écouté, observé puis j'ai organisé un concours d'art pour mettre en valeur toutes les réalisations. Ce concours existe depuis dix ans. C'est l'art populaire au sens propre, l'art du peuple, des futurs artisans du bâtiment, des ouvriers de l'industrie. Ils s'expriment artistiquement, ils fabriquent de la culture.

Quel apport dans les stratégies de formation ? Les pratiques culturelles permettent de motiver le désir d'expression, sans prendre trop de risques car c'est un concours amateur et anonyme de surcroît. La réalisation d'œuvres permet de pratiquer, de connaître des matériaux. Elle donne du sens à la formation globale, à la vie des personnes en général. Elle apporte une expérience collective, où chacun peut apporter son regard, son énergie, pour contribuer à faire œuvre commune. Elle redonne la parole artistique. Des stagiaires qui étaient en formation de pré-qualification ont pu aborder à travers l'art, le design, la géométrie, etc. L'action culturelle permet un partenariat en même temps qu'elle le suppose. Un chantier-école a ainsi permis de réunir l'AFPA de Saint-Etienne, une école primaire, l'école des beaux-arts, la mairie de Saint-Chamond pour une réalisation collective. Ces actions permettent un transfert des acquis, une remobilisation, une motivation. Elles offrent des temps forts de réflexion sur la conception et la réalisation. Elles redonnent la parole. Les formateurs disent qu'elles permettent de sortir des sentiers battus, de lever des tabous, **de dépasser la peur de s'exprimer ou le refus de l'acquisition théorique.** ”

La culture n'est pas une chose que l'on achète, mais un acte.

Cécilia de VARINE,

Présidente de l'association nationale Médiation culturelle, médiatrice culturelle au musée des Beaux-Arts de Lyon

Je représente, au travers de l'association Médiation culturelle, un ensemble de professionnels de terrain qui travaillent dans des musées, des centres d'art, des sites patrimoniaux, etc. à l'accueil et à l'accompagnement des publics. Le but de notre association est de contribuer à une plus grande reconnaissance des métiers de la médiation culturelle, en contribuant à la réflexion sur ses missions et ses enjeux, dans les lieux d'art, de patrimoine et de culture scientifique.

Les musées sont de merveilleux endroits où il fait chaud l'hiver et frais l'été. Ils peuvent être très accueillants et beaucoup de choses peuvent s'y passer. Notamment la rencontre de citoyens, acteurs de leur devenir culturel et invités à une construction partagée de la culture et des savoirs.

Quand une personne entre dans une bibliothèque, elle est désignée comme « lecteur ». Mais quand on ne sait pas lire, comment est-on alors désigné ? Quand on entre dans un musée, on est un visiteur. Même si cette désignation n'est pas très satisfaisante, elle est plus neutre, plus ouverte, et la dimension d'accueil y est centrale.

Le médiateur culturel est celui qui va accueillir le visiteur au sens fort du terme, dès l'entrée de l'institution. Il l'aide à en pousser la lourde porte physique et symbolique, il

l'accompagne dans son cheminement, et tisse avec lui du sens à partir de l'interprétation des objets et du lieu. Mais un véritable accompagnement nécessite du temps, pour préparer, ajuster, évaluer. La dimension de la durée, comme celle des moyens, est donc essentielle

Le médiateur culturel s'appuie sur les savoirs et les savoirs faire des personnes

pour tout processus de médiation. Or, quand on est dans un statut précaire, saisonnier, il est impossible de construire une vraie logique de partenariat et de réseaux. C'est pourquoi nous défendons une véritable reconnaissance statutaire des métiers de la médiation, reconnaissance nécessaire s'il on souhaite travailler en profondeur le tissage relationnel entre une institution et son territoire, entre des objets ou des savoirs et des habitants.

Une des raisons, peut-être, de l'avancée des musées ces dernières années en matière de médiation, c'est la bataille qui a été menée pour faire reconnaître ces professions. Car, si de nombreux professionnels restent encore précaires statutairement aujourd'hui, il y a eu cependant certaines avancées et des signes tangibles de reconnaissance pour certaines équipes, tant au niveau des statuts que des salaires. Mais il reste du chemin à faire pour que ces métiers trouvent réellement leur place et leur légitimité dans un système culturel qui pense encore trop souvent les propositions culturelles de manière descendante et la place du « visiteur » comme consommateur de ces offres.

A contrario, la médiation culturelle repose avant tout sur la reconnaissance de la compétence des personnes. Et cela d'autant plus lorsque ces personnes vivent de grandes difficultés physiques, sociales ou psychologiques. Le médiateur culturel s'appuie sur les savoirs et les savoirs faire des personnes. Il invite les personnes à échanger et partager

à partir de ce qu'elles voient, de ce qu'elles sentent, pensent, et sont avant de les accompagner pour aller « plus loin » ensemble. Il s'agit avant tout de **redonner une certaine « confiance culturelle »** à la personne afin qu'elle ose s'aventurer dans de nouvelles pratiques culturelles et donc sociales. Cela peut commencer par l'attention portée à certains détails comme, par exemple, l'amélioration de la signalétique ou la qualité gestuelle de l'accueil. Car il s'agit avant tout et par tous les moyens de rendre, physiquement et symboliquement, la porte d'entrée des institutions culturelles plus légère. Mais cela peut également s'amplifier par **la co-construction de partenariats à long terme avec des structures relais** telles que les associations d'habitants, les écoles, les maisons de quartier, etc.

Il semble également nécessaire aujourd'hui d'aller plus avant dans la réflexion sur les enjeux de la médiation culturelle. Car au-delà du bénéfice espéré pour les personnes, qu'est-ce que l'action culturelle peut apporter au territoire et aux structures elles-mêmes ? On a entendu la directrice du musée de Nancy dire que le musée est un outil social. Cette conception du sens de l'institution est encore trop rare. Pourtant, de multiples expériences montrent que le musée peut jouer un rôle extraordinaire dans un territoire. Il peut devenir un lieu de construction culturelle partagé. En quel autre endroit de la cité avons-nous la possibilité de parcourir à plusieurs de grandes problématiques ; d'échanger sur des questions de sciences, d'histoire, de goût ; de questionner ensemble à travers des expositions des objets, des symboles, des concepts ?

L'institution a tout à gagner de ce travail de fond. Elle ne peut que s'enrichir de ces nouveaux regards, de ces nouveaux usages. Mais quand prendra-t-on vraiment en compte la parole des visiteurs ? A quel moment conservera-t-on les traces concrètes de leurs regards ? Sommes-nous capables aujourd'hui collectivement de souhaiter un véritable partage culturel ?

”

Gérard BOUCHET,

Association EnVol

”

Avant d'être la personne que je suis actuellement, il y a eu un long chemin à faire. Le fait de rentrer dans une association comme **EnVol**, ce n'est pas un passage qui se fait à la légère. Tout à l'heure, quelqu'un a parlé de barrière. Moi je parlais plutôt

d'échappatoire, suite à l'échec scolaire. Quand on m'a parlé d'EnVol **la première fois, j'ai dit non, parce j'ai dit : je ne veux pas retourner à l'école**. La personne n'a pas insisté, il y a eu un manque d'accompagnement. La deuxième fois, il y a eu un accompagnement par un collègue de travail, qui était à EnVol, et un intervenant d'EnVol qui est venu à l'atelier où je travaillais. Je regrette les années qui sont passées. Si on n'y va pas, on ne peut pas imaginer ce que ça apporte. Aujourd'hui EnVol me propose de faire une V.A.E. Je ne suis plus apprenant, c'est en dehors d'EnVol, mais il y a un accompagnement. C'est pour

Avec EnVol, la chose qu'il y a c'est que nous sommes reconnus

préparer un titre professionnel dans les espaces verts.

Avec EnVol, la chose qu'il y a c'est que nous sommes reconnus : par les gens mais aussi par les personnes qui travaillent avec nous, les chefs d'équipe. Il faut du temps pour aller aujourd'hui à Lyon, ou ailleurs, et l'environnement se dit : « ça, c'est quelqu'un qui veut faire quelques chose ! ».

Il faut un accompagnement de la personne, et aussi un accompagnement pour la lecture. Il y en a qui vont aimer les films d'action, ou les films sentimentaux. Lecteur, c'est pareil. **L'approche de la lecture se fait par des gens qui connaissent déjà vos goûts, et là le déclic se fait.** On va lire ce livre-là avec du goût. La lecture, ça vient beaucoup par l'accompagnement.

”



Extraits du débat avec la salle

L'étude ne reflète pas ce qui se passe réellement au niveau national dans les bibliothèques.

Cela fait plus de vingt ans que sont menées dans les bibliothèques des actions pour tous les publics. Il y a bien sûr des lecteurs dans les bibliothèques, mais aussi des usagers, c'est-à-dire des personnes qui entrent pour autre chose que pour le livre. Il y a aussi des enfants qui ne savent pas encore lire et qui viennent à la bibliothèque.

Pourtant, dans les bibliothèques on n'accorde pas assez d'importance aux métiers de médiateurs, les personnels sont compétents, mais aussi surchargés par une multiplicité de missions et de tâches. Or il faut des postes spécifiques pour la médiation. Est-ce qu'on pourrait croiser les compétences et les expériences : des écrivains dans les musées, et des plasticiens dans les bibliothèques ?

Il faudrait peut-être, dans l'action culturelle, privilégier les secteurs patrimoniaux pour leur capacité à construire du lien social, des savoirs, plus encore que le champ artistique de la création. L'éducation et la sensibilisation artistique, historiquement, se sont surtout construites autour des arts de création, et les secteurs patrimoniaux, la culture scientifique ont été un peu laissés pour compte.

Il y a deux visions du patrimoine.

Celle qu'on a connue à l'école, fondée sur l'idée de génie national. Et celle qui reconnaît l'influence des cultures étrangères. Les cathédrales sont l'expression d'un génie européen, et non pas seulement national.

A Roubaix il y a surtout un patrimoine industriel, matériel et immatériel.

Roubaix est devenue une ville d'art et d'histoire. Mais il faut aussi de jeunes artistes, des confrontations à la création artistique dans les quartiers.

Dominique DUBOIS,

Conseiller auprès du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, et de la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité, en charge de la préparation de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances



Je voudrais saluer chacune et chacun d'entre vous, Marie-Thérèse Geffroy qui nous accueille, Rémy Enfrun, qui est préfet délégué à l'égalité des chances à Lyon, Patrick Butor, qui est directeur de la population et des migrations et puis l'ensemble des responsables, élus, associatifs, chefs de service, qui sont venus de tous horizons et même d'outre-mer.

Mon propos sera centré sur la mise en place de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, qui aura parmi ses missions la lutte contre l'illettrisme. Je voudrais rappeler dans quel esprit, dans quel contexte notre pays a décidé de la création de cette agence. Face aux difficultés liées aux crises urbaines, aux crises d'intégration, aux problèmes de discrimination, notre pays s'est doté de

plusieurs institutions nouvelles. Ainsi, au plan de la rénovation urbaine, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine a lancé un programme portant sur 500 quartiers. Pour l'accueil des nouveaux migrants, l'agence d'accueil des étrangers regroupe l'OMI et

l'ancien service social d'aide aux migrants (SSAE). Pour la lutte contre les discriminations, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations a été mise en place.

L'Agence pour la Cohésion Sociale a quant à elle quatre grandes missions. La première, c'est de reprendre et promouvoir l'ensemble des missions qui étaient mises en œuvre par le FASILD, soit l'intégration et la lutte contre les discriminations. En particulier, l'agence continuera de promouvoir des programmes de formation à la maîtrise de la langue française pour des populations qui parfois sont installées sur le territoire depuis longtemps et qui n'ont pas accès à la langue française et aux savoirs de base en français. C'est un sujet extrêmement important sur lequel les moyens que nous avons déployés jusqu'à présent sont insuffisants par rapport à la demande.

La deuxième, c'est la politique de la ville, les actions en direction des habitants. Il serait paradoxal qu'au moment où on lance un grand programme de rénovation urbaine, une action renforcée ne se fasse pas en direction des habitants pour l'accès à la réussite éducative, à la santé, à l'emploi, pour l'animation économique dans les zones urbaines, pour l'accès à la culture, au sport, à tout ce qui fait le « vivre ensemble » dans une société. Sur ce deuxième volet, l'Agence reprendra une partie des équipes de la DIV et se verra confiée l'essentiel des moyens que celle-ci gérât directement dans ce cadre.

Le troisième sujet, c'est le service civil volontaire. Le Président de la République a fixé un objectif pour les années à venir de 50 000 jeunes en service civil volontaire. Il pourra prendre différentes formes : un accueil dans les centres de défense deuxième chance, sous forme d'internat pour les jeunes qui le souhaitent, avec une formation de

Comment faire en sorte que l'ANLCI puisse mobiliser plus de moyens encore ?

six mois à deux ans et un accès direct à l'emploi, ou chez les cadets de la République pour se préparer aux métiers de la sécurité publique. Mais il y a aussi tous les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent consacrer six mois à un an de leur vie pour une mission d'intérêt général, pour découvrir une expérience professionnelle, une expérience humaine, dans laquelle ils vont s'enrichir, se dépayser, connaître la mixité sociale, apprendre à devenir citoyens, bref bénéficier d'une étape riche dans leur parcours de vie. L'Agence aura vocation à conventionner avec les réseaux associatifs, les collectivités territoriales qui voudraient s'engager à accueillir des jeunes.

Quatrième sujet, l'illettrisme. Ce n'est pas un sujet nouveau, puisque fort heureusement, le GPLI, puis l'ANLCI ont fait un gros travail.

Comment faire en sorte que l'ANLCI puisse mobiliser plus de moyens encore ? Si la connaissance, l'importance, la prégnance du sujet est de plus en plus perçue par les différentes autorités responsables, au sein de l'État, au sein des collectivités territoriales, des entreprises, le chemin, on le voit bien, est immense pour rapprocher les populations concernées de l'ensemble des dispositifs d'accès aux formations de base. **90 % des jeunes qui sont signalés à la suite de la JAPD n'entrent pas dans un parcours de formation.** On sait aussi que dans les ateliers de formation de base, les stages ont parfois du mal à être remplis. Nous aurons à imaginer avec l'ANLCI une convention qui fait que chacun se situera dans une volonté commune d'agir de façon à faire reculer ce handicap dans les parcours professionnels et d'intégration à la société de beaucoup trop de nos compatriotes.

Le chemin est immense pour rapprocher les populations concernées de l'ensemble des dispositifs d'accès aux formations de base

”

Seconde table ronde

Agir ensemble à l'échelle d'un territoire pour développer l'action culturelle au service de la lutte contre l'illettrisme

animée par Jean-Pierre Saez, Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles

Christine SOUPRAMANIEN,

Vice-présidente de la Région Réunion, déléguée à la lutte contre l'illettrisme

Je suis une élue régionale pleinement déléguée à la lutte contre l'illettrisme. Cette délégation spécifique a été souhaitée par le Président de Région. D'une part parce que la question de l'illettrisme était jusqu'alors « noyée » dans les dossiers de la formation professionnelle au sein de la Région ; et d'autre part parce que les difficultés que nous connaissons à la Réunion dans ce domaine nécessitent que l'on donne à la lutte contre l'illettrisme une place particulière afin que l'on prenne conscience de ce problème à tous les niveaux.

L'illettrisme est une notion complexe, pluridisciplinaire, qui nécessite des passerelles entre tous les secteurs, de la formation, de l'insertion, mais aussi de la culture et de la vie associative. Il faut donc harmoniser les pratiques politiques pour améliorer les dispositifs existants.

A l'île de La Réunion, les chiffres de l'illettrisme sont le double des statistiques nationales. Cela oblige à réfléchir aux causes particulières du problème de l'illettrisme dans l'île. **Chaque année, 20 % des jeunes sont repérés comme étant en difficulté avec les compétences de base.** Or nous avons de

L'illettrisme est une notion, pluridisciplinaire, qui nécessite des passerelles entre tous les secteurs

grands défis à relever tant du point de vue démographique, qu'économique et culturel. C'est pourquoi nous pensons que la culture

doit être considérée comme un vecteur à part entière de la lutte contre l'illettrisme.

La Réunion est une île qui a connu un brassage culturel très important dû à de multiples apports et influences venus du monde entier. Il en est issu une langue fédératrice pour les populations vivant sur ce territoire : le créole réunionnais. C'est cette langue qui était parlée par les populations qui n'avaient pas accès au savoir écrit que nous connaissons aujourd'hui.

En 1946, la Réunion devient département français. La scolarisation des jeunes se fait alors progressivement mais elle ne sera effective pour tous que vers la fin des années 60. Dès 1946, la tentation d'assimiler la culture de ces populations à la culture française, a été très importante, mais les acteurs culturels ont su préserver ce patrimoine qui s'était construit au fil des années avec les différents apports des langues, des musiques, des pratiques culturelles, etc.

Nous sommes aujourd'hui en train de reconquérir cette culture, qui a été à l'époque souvent interdite, mais qui est maintenant reconnue des autorités. C'est important car la langue et l'histoire sont le fondement de la culture des individus.

C'est pourquoi, en tant qu'acteurs politiques, nous devons accompagner les acteurs culturels. Nos politiques locales doivent s'accorder à la politique nationale, mais aussi s'adapter au contexte, prendre en compte les particularités territoriales. La politique nationale doit donc être assez souple pour accepter des cheminements particuliers dans ce domaine. Pour cela, il faut des constats partagés sur le lien entre la culture et les cultures.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre **projet culturel de Maison des Civilisations**. Tous les services de l'État, l'Europe ainsi que l'UNESCO sont sollicités pour y apporter leur concours. Le but est de collecter le patrimoine matériel et immatériel existant sur le territoire pour créer des liens permanents entre la population et la structure culturelle. C'est pourquoi nous défendons l'idée que nous avons, à la Réunion, ce que nous appelons des « **analphabètes intellectuels** ». Ce sont des chanteurs, conteurs, « tisaneurs », peintres,... des personnes qui, n'étant pas ou peu allées à l'école, ont néanmoins réussi à développer des savoir être, des savoir-faire, des connaissances propres, aussi bien dans le domaine culturel que dans le domaine médical et scientifique. Ces connaissances, qui risquent de disparaître, il nous faut les valoriser, nous les réapproprier, et créer des passerelles entre ce monde de l'oralité dans lequel nous sommes culturellement ancrés, et le monde de l'écrit auquel on souhaiterait faire adhérer l'ensemble de la population. Le patrimoine a donc un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre l'illettrisme.

La politique nationale doit donc être assez souple pour accepter des cheminements particuliers

”

Claude JEAN,

Directeur Régional des Affaires Culturelles de Picardie

” La situation de l'illettrisme en Picardie est aggravée du fait de la forte ruralité de la région. La Picardie est au-dessus des moyennes nationales pour le taux d'échec scolaire, de sortie du système scolaire sans diplôme, pour le taux général d'illettrisme y compris pour les jeunes. Face à cette situation, c'est une des premières régions à avoir signé, sous l'égide de l'ANLCI, **un plan triennal de lutte contre l'illettrisme**, en juin 2004. Ce plan répond à des objectifs fortement éducatifs, sans inclure de dimension spécifiquement culturelle. Depuis la DRAC a travaillé avec le Rectorat, dans le cadre de la relance de l'éducation artistique et culturelle ; nous avons conjointement décidé de faire de la maîtrise de la langue française, de la maîtrise des langages, un des axes prioritaires de l'éducation artistique et culturelle.

La culture est par ailleurs très présente dans cette région dans la lutte contre l'illettrisme. On peut dessiner une typologie de l'action culturelle partenariale, qui est carrefour, croisement, lieu de convergences. La première caractéristique, c'est le rôle des lieux de culture : centres culturels, bibliothèques, musées, cinémas aussi. Le chemin de la bibliothèque est central et symbolique. C'est à travers ce réseau que se fait l'essentiel du travail de médiation. **L'agence régionale du livre PICASCO** joue un rôle très important, ainsi que **l'ABF (association des bibliothécaires de France)**, en lien avec le FASILD. Deuxième caractéristique : la transversalité. C'est à travers d'autres programmes, déjà forts, identifiés dans la politique culturelle, comme culture-santé, culture-handicap, culture-justice, etc., que sont mises en œuvre des actions au titre de la lutte contre l'illettrisme. Troisième caractéristique, c'est la place de la lutte contre l'illettrisme dans l'action territoriale, et notamment à travers un instrument très précieux,

Le chemin de la bibliothèque est central et symbolique

les contrats ville-lecture, qui avaient été initiés par Catherine Trautmann. La politique de la ville joue aussi un rôle important, ainsi que les conventions de développement culturel. Ainsi la DRAC a signé avec Amiens Métropole une convention, avec un axe de lutte contre l'illettrisme. Une autre voie, la signature de conventions avec des fédérations de petites communes, pour créer des postes de bibliothécaires par exemple. Quatrième caractéristique : le rôle des collectivités ; on le sait, l'essentiel du travail de la DRAC, c'est la coordination, la médiation, le montage de partenariats, de la petite commune rurale au Conseil Régional. Il faut aussi citer le rôle très important du tissu associatif, professionnel et bénévole, et rappeler à cet égard **le rôle du Cardan, une association d'éducation populaire**, qui construit des outils culturels pour permettre aux plus éloignés l'accès à la culture, à l'expression, à la formation. Cinquième caractéristique, c'est précisément l'importance des outils. L'un d'eux doit être signalé, car il éclaire la question du rôle des artistes. Ce sont les résidences d'écrivains, avec des ateliers d'écriture, des lectures publiques à voix haute, etc. La BD joue un rôle très important, j'ai plaisir à mentionner l'exemple de l'association **« On a marché sur la bulle »**, qui organise de nombreuses actions d'insertion fondées sur la BD. La dernière caractéristique, c'est tout ce qu'on peut tirer de l'échange, de la réflexion, de la mutualisation de l'expérience. L'agence régionale du livre et l'ABF ont organisé, dans le cadre du Familistère de Guise, une journée d'échanges au cours de laquelle il y a eu des témoignages, notamment sur la souffrance du stigmate, je cite l'un des intervenants, sans vouloir ouvrir un débat de terminologie : « le mot illettrisme est cruel ». Ce n'est pas pour rien qu'on parle d'insécurité linguistique, d'insuffisance linguistique.

En très rapide conclusion à ce témoignage, je dirai que la culture est indispensable à la lutte contre l'illettrisme, car chacun possède en soi une forme de culture, et si cette culture n'est pas lettrée, elle existe pourtant, elle est déjà expression de soi, chemin de soi et de l'autre. Elle trouvera d'autant mieux les mots pour le dire.



Chantal DAGAULT,

Chargée de mission régionale de l'ANLCI, Préfecture de la Région Pays de la Loire



Le rôle d'une chargée de mission régionale de l'ANLCI, est de mettre ensemble tous les acteurs publics et privés, de clarifier, de simplifier la mise en œuvre. Il s'agit de développer les partenariats, de faire plus et mieux et de trouver les moyens. C'est un travail qui porte concrètement sur les outils et repose aussi sur l'animation et la force de conviction. Il convient en effet de convaincre chaque partenaire institutionnel, dans le cadre de ses compétences, de soutenir les acteurs de terrain qui animent les ateliers de formation de base et agissent directement auprès des publics. Il faut donc suivre ces activités, apprécier les besoins, faire le lien entre le terrain et les collectivités publiques.

Le Conseil régional souhaite prendre davantage en compte les personnes en situation d'illettrisme, notamment dans le secteur de l'apprentissage, qui est une de ses compétences. En 2003, nous avons fait un diagnostic, en lien avec le ministère de la Défense, qui avait constaté que, **parmi les jeunes repérés aux JAPD, sur 75 % de jeunes qui sortaient du système scolaire, 40 % venaient de centres de formation et d'apprentissage**. Du côté des entreprises, nous travaillons avec les organismes qui collectent les fonds de formation pour prendre en compte des personnes qui ont besoin des compétences de base, mais qui n'expriment pas ce besoin.

Pour avoir travaillé précédemment en DRAC, et dans le cadre de conventions de développement culturel, à la mise en réseau des bibliothèques, et au développement de « scènes de pays », programmes de diffusion culturelle intercommunaux, j'ai expérimenté cette difficulté de toucher les personnes les plus éloignées de la culture. Aujourd'hui, je n'ai donc pas l'impression de faire un travail très différent, car il s'agit toujours d'une administration de mission, spécialisée dans le soutien aux projets de développement. **Nous travaillons comme font les ensembliers, à croiser des dispositifs, des réseaux.**

Il faut inscrire ces actions dans la durée, proposer un véritable accompagnement

Dans le plan régional, l'action culturelle est un des axes forts, piloté par la DRAC. Il y a d'une part le soutien aux actions existantes : ateliers d'écriture, action dans la contrée de ville ou en milieu rural, et, d'autre part des actions nouvelles de formation des intervenants. Avec le CNFPT et le Centre de Ressources Illettrisme, une nouvelle formation a été engagée en 2005 et reconduite en 2006, en direction des bibliothécaires, pour mieux connaître les façons d'intervenir dans les ateliers de formation de base, et en direction de ces ateliers, pour mieux connaître les diverses ressources que proposent les bibliothèques. Il faudrait inclure, dans les conventions d'objectifs DRAC / structures culturelles, de manière systématique, des moyens pour faire de la médiation en direction des publics en difficulté par rapport à l'écrit.

Malgré ce soutien, les acteurs de terrain nous disent combien il est lourd d'avoir à rechercher des financements et de sortir du face-à-face avec les apprenants pour aller

vers les montages de projets. Le FSE (fonds social européen) pourrait être davantage mobilisé, mais ce sont des procédures d'une grande complexité. Il faudrait globaliser les enveloppes du FSE auprès d'un organisme unique, d'autant que les crédits ne sont pas tous consommés.

Dans les Pays de la Loire, en trois ans, nous avons augmenté de 20 % les publics qui viennent en ateliers de formation de base. Nous avons créé quatre nouveaux ateliers en milieu rural, où il y a de grands besoins. Et cela, malgré des enveloppes budgétaires qui n'augmentent pas. Le nombre d'heures de formation par personne est donc réduit ; or, il faut inscrire ces actions dans la durée, proposer un véritable accompagnement.

À Nantes, notamment dans les quartiers, il y a de nombreuses initiatives intéressantes, comme par exemple, des boutiques de lecture publique, des expériences de lecture de rue, et de nombreuses expériences associatives. En Maine-et-Loire, les ateliers de formation sont fédérés au sein d'une association, qui a produit une collection d'ouvrages intitulée « Mots-nambules »* publiée chez Idée Bleue. Ce sont des ouvrages réalisés avec des personnes éloignées de la lecture et trois écrivains : Isabelle Rossignol, Thierry Crifo et Serge Joncour. Ces ouvrages reprennent des histoires de vie. Il y a dans ces textes, de la fiction, et un humour qui permet une distanciation. Les apprenants ont eu l'occasion de présenter ces ouvrages et cela a été une très grande satisfaction pour tous les acteurs de ces réalisations. Il y a eu également une expérience de théâtre d'entreprise, menée à Cholet, qui a permis de traiter les difficultés posées par l'illettrisme.

D'une manière générale, il semble important de s'appuyer sur les différentes manifestations culturelles, qui peuvent fournir un objectif, une échéance, à ceux qui mènent des projets au sein d'ateliers de formation, telles que : **Lire en fête, la Semaine de la lecture**, les différents festivals de cinéma qui pourraient être, comme **le Festival des Trois continents à Nantes**, davantage investis.

”

* Catalogue consultable sur <http://perso.orange.fr/gerard.debouverie/catalog.catanambules.htm>



Eddy GAILLOT,

Directeur des affaires culturelles de la ville de Longvic, Côte-d'Or, Bourgogne

et Hervé BOURTOURAU,

Responsable vie associative et action culturelle, Ligue de l'enseignement de Côte-d'Or, Bourgogne



Depuis sa création, la Ligue de l'enseignement agit pour le développement de la lecture en complémentarité avec l'école publique. Ce qui est fait chaque année en Côte-d'Or s'appuie sur ce savoir-faire. La Ligue est à l'origine en partenariat avec le CER SNCF de Bourgogne et la ville de Longvic du salon de Littérature jeunesse et Bande dessinée qui s'est muté en Rencontres de la Bande Dessinée géré par la ville de Longvic avec le soutien du CER SNCF et de la Ligue.

Cette manifestation est subventionnée par la DRAC de Bourgogne, le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil général de la Côte-d'Or et remporte à chaque édition un vif succès.

Au cœur de ce projet, la volonté de préparer tous les publics pendant une année en amont de la manifestation pour les préparer à venir à la rencontre des auteurs présents, à découvrir les expositions proposées et s'approprier les Rencontres de la BD. C'est un travail qui mobilise de nombreux partenaires dans tout le département de la Côte d'Or : collectivités, associations, comités d'entreprise, réseau d'éducation populaire, sociaux...

La ville de Longvic est organisatrice de ce salon. C'est une commune de 9 300 habitants, qui fait partie de l'agglomération dijonnaise. Dotée d'une forte proportion de logements sociaux (44 %), la population est peu diplômée, les employés et ouvriers sont nombreux, 30 % de la population active. Par ailleurs, Longvic se caractérise par un morcellement très marqué de son territoire ponctué par l'installation progressive de différents obstacles artificiels, dessinant ainsi des îlots d'habitation.

Il est donc nécessaire, dans ces territoires, de fédérer, de mobiliser, pour que les habitants se rencontrent. La ville a décidé de mettre en place une politique culturelle en faveur du livre et de la lecture avec la construction d'une importante médiathèque en 2001. Aujourd'hui, il y a près de 2 400 inscrits, dont 75 % proviennent de la commune, 7 agents à temps complet. De nombreuses actions se développent : d'accueil et de formation des publics à la lecture, aux livres et aux NTIC en faveur des écoles, de la petite enfance, de l'accompagnement à la scolarité, des personnes âgées mais aussi en faveur de personnes en situation d'exclusion (Centre Médico Psychologique).

La BD, les nouvelles technologies occupent une place importante dans une politique globale d'élargissement des publics, de repérage de populations éloignées de la lecture, de la petite enfance jusqu'au troisième âge, et permettent à la médiathèque de s'adresser à tous les publics, de toutes les provenances sociales.

La BD, les nouvelles technologies occupent une place importante dans une politique globale d'élargissement des publics

Les Rencontres de la BD sont une biennale, c'est un choix qui marque le souci de prendre le temps de ce travail en direction de tous les publics. La préparation du salon se déploie sur une année entière. Il faut que les gens aient le temps de lire les ouvrages pour que le salon soit réellement un échange. C'est là que se situe la mission de service public d'une collectivité, dans un secteur qui relève de l'industrie culturelle. Donner ou redonner le goût de lire, c'est déjà combattre l'illettrisme. Par ailleurs, c'est une des façons de permettre aux populations d'être engagées dans la vie de la cité.

Au sein de la plate-forme de lutte contre l'illettrisme en Côte-d'Or, on rencontre, comme ailleurs, des difficultés pour le repérage des personnes et pour leur prise en charge. Les initiatives culturelles créent des modalités nouvelles d'intervention. Elles permettent aussi de diversifier les sources de financement. Les crédits publics de l'Etat prennent de plus en plus mal en compte les actions transversales et innovantes. Les fondations peuvent alors être sollicitées, ainsi que certaines collectivités territoriales comme par exemple les Conseils généraux, qui s'appuient sur leurs compétences en matière de solidarité.

”

Extraits du débat avec la salle

” J'ai deux inquiétudes, et deux remerciements. La première inquiétude, c'est mon illettrisme personnel, je n'ai pas compris l'intervention de M. Dubois. Il dit qu'on a de la peine à remplir les ateliers, j'attends ce qui va être fait pour soutenir le travail de mobilisation, de motivation. La seconde inquiétude, ce sont les moyens mis à disposition, notamment le FASILD. En 2003, il était question de passer au code des marchés publics, or on n'a jamais vu autant d'inefficacité, car ces procédures ont fait disparaître 40 % des organismes qui travaillaient, notamment dans les zones rurales ! Le premier remerciement va aux personnes qui aujourd'hui ont consacré du temps aux échanges, qui ont fait apparaître un foisonnement d'initiatives. Ce qui signifie qu'on n'a peut-être pas une vérité à entendre, mais certainement des vérités à dire, et notamment qu'il n'y a pas un levier unique, mais de multiples leviers, les uns disponibles, les autres à construire ensemble. Le deuxième remerciement va à Christine Soupramanien, qui est passée de la réflexion à l'action, et qui ne s'est pas adressée à nous du haut de sa position dominante, mais à partir de ses convictions.

Dans le cadre de l'agence qui va être créée (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), l'action culturelle ne semble pas avoir une place identifiée. Quand on étudie la place de la culture dans la politique de la ville, on voit clairement tout l'intérêt de ce travail, toute sa fragilité aussi. Pourtant, **dans ces quartiers, l'action culturelle accomplit une fonction essentielle de lien social.** La culture était peu présente dans la politique de la ville, et s'est ensuite trouvée absente de la loi de cohésion sociale. Elle n'est pas en train de disparaître seulement dans les quartiers, mais aussi dans les territoires ruraux, et notamment toute l'animation rurale, culturelle et éducative soutenue



LYON 14 JUIN 2006

par le ministère de l'Agriculture. On ne préserve que quelques grands équipements, et quelques actions autour du spectacle et du patrimoine.

L'enseignement agricole est un monde un peu à part de l'Éducation nationale, il n'est pas très reconnu. Pourtant, dans chaque région, il y a des lycées agricoles, un chargé de mission insertion, des professeurs d'éducation socio-culturelle. Une de leurs missions, c'est le développement du monde rural.

”



Rémy ENFRUN,

Préfet délégué pour l'égalité des chances, représentant le Préfet du département du Rhône

Je représente Jean-Pierre Lacroix, Préfet de la Région Rhône-Alpes, Préfet du département du Rhône, qui ne peut être présent. Le thème principal de mobilisation des pouvoirs publics est l'emploi, avec les questions de formation, de qualification, d'insertion. L'illettrisme, l'accès aux savoirs sont un des points forts de cette mission nouvelle de l'égalité des chances. **Pour la politique de la Ville, les départements de Rhône-Alpes ont eu une dotation supplémentaire de 4 millions d'euros. 20 % de cette enveloppe sont affectés aux actions culturelles** en lien avec la citoyenneté et aux actions en faveur de la langue, en lien avec la DRAC. Les futurs contrats urbains de cohésion sociale compteront la culture dans leurs priorités. La semaine de la langue française, outre les services de l'État, s'appuie sur une participation forte des collectivités.

Xavier NORTH,

Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentant Renaud DONNEDIEU DE VABRES, Ministre de la Culture et de la Communication

Il y a toujours quelque péril à prétendre conclure d'un point d'orgue une journée d'initiative et d'ouverture, et qui se présente plutôt comme un point de départ, surtout que j'arrive comme les carabiniers, en bout de course. Le ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres, m'a chargé de transmettre ses félicitations à Antoine Martin et Marie-Thérèse Geffroy pour avoir organisé cette remarquable journée. Il m'a demandé de dégager en quelques mots les lignes de force de la politique qu'il conduit en faveur de la maîtrise de la langue.

la maîtrise du français et la lutte contre l'illettrisme comme objectif prioritaire de l'action gouvernementale

L'illettrisme n'est pas une nouveauté, hélas, mais la prise en compte politique de sa gravité s'est progressivement développée au cours des vingt dernières années. Cette prise de conscience s'est traduite par un certain nombre d'actions. Je n'en rappellerai les étapes que pour mieux cerner le champ qui est le nôtre. Je passe sur la création du néologisme « **littérisme** »,

pour exprimer ce que les Anglo-saxons désignent par « **literacy** », mais pour pouvoir agir sur le réel, peut-être faut-il d'abord le nommer. Il y a eu le GPLI, puis la création de l'ANLCI. **Le programme IRILL** permet depuis plusieurs années de financer des actions d'insertion et de réinsertion de personnes en situation d'illettrisme.

Un pas essentiel a été franchi en 2002, lorsque le Premier Ministre a désigné la maîtrise du français et la lutte contre l'illettrisme comme un objectif prioritaire de l'action gouvernementale.

Cela signifiait que cette responsabilité n'incombait plus exclusivement au ministère des affaires sociales, elle devait être partagée par l'ensemble du gouvernement. Le ministre de l'Éducation nationale lançait de son côté un plan de prévention de l'illettrisme à l'école, l'ANLCI se voyait confortée dans sa mission transversale, interministérielle, et le ministère de la Culture était amené à prendre part dans cette action, en créant fin 2002 une mission spécifique en son sein, **la mission « Maîtrise de la langue et lutte contre l'illettrisme »**, la DGLFLF (Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France). Cette mission est à votre disposition pour conduire des travaux en partenariat, mettre en cohérence les initiatives, piloter des études, conduire des séminaires.

Une circulaire sur la politique de la langue en région a été adressée par le ministre début décembre 2004 aux DRAC, leur enjoignant de prendre une part active dans les actions en faveur de la maîtrise du français, facteur de cohésion sociale. J'insiste sur l'importance de cette circulaire sur la politique linguistique à conduire en région, parce que c'était la première, en plus de 40 ans d'existence du ministère de la Culture. Cette circulaire prescrivait de prendre appui sur l'ensemble des pratiques culturelles pour développer les politiques contractuelles, construire des partenariats dans la lutte contre l'exclusion linguistique et participer à l'élaboration des plans régionaux de lutte contre l'illettrisme.

Les travaux menés dans cette journée constituent une pierre essentielle d'un édifice qui reste en construction

Demander aux personnels et aux structures de la culture de s'engager dans ce domaine, c'est pour beaucoup s'avancer sur un terrain mal défriché, c'est pour beaucoup une nouveauté. Les différents métiers de la culture sont plutôt habitués à développer une offre culturelle, à soutenir une demande par des politiques de publics, par l'éducation artistique. Œuvrer pour une maîtrise partagée de notre langue, c'est quelque chose qui est d'un autre ordre, et qui s'apparente plutôt à la lutte contre l'exclusion sociale et culturelle.

Les travaux menés dans cette journée constituent une pierre essentielle d'un édifice qui reste en construction. Voilà deux ans que l'ANLCI et la DGLFLF ont imaginé, avec l'Observatoire des politiques culturelles, le projet d'étude qui a été présenté. Ce travail vient à point nommé, pas seulement parce qu'il ouvre des pistes que pourront exploiter les DRAC. C'est un travail qui devrait inspirer aussi bien les responsables administratifs que les professionnels de la culture, dont beaucoup ne voient que confusément comment s'investir dans ce champ qui est nouveau pour eux. Je voudrais transmettre les remerciements du ministre aux auteurs de ce remarquable ouvrage.

Le ministère de la Culture a orienté ses actions pour la maîtrise du français selon trois axes, sur lesquels je voudrais dire un mot rapide : sensibilisation, apprentissage et comparaison internationale, avec peut-être une préoccupation transversale, en tout cas un accent marqué sur les politiques d'intégration linguistique des migrants.

Sur le premier point, un séminaire s'était tenu en décembre 2003 au CIEP, qui a réuni des administrations de l'État, des collectivités territoriales, de l'ANLCI, des acteurs de la société civile, des spécialistes de l'éducation, des artistes, des représentants des médias, pour ouvrir le chantier du décloisonnement et de la convergence des actions. D'autres chantiers sont menés, comme celui de **la Semaine de la langue française** et de son opération-phare, **la campagne des Dix mots**, qui arrive à fédérer de nombreuses initiatives. Je voudrais signaler tout particulièrement le travail qui est conduit en Rhône-Alpes avec **« la caravane des dix mots »** à partir du Théâtre des Asphodèles, qui est un véritable travail auprès de publics peu familiers de la langue. La question de l'intégration linguistique des migrants est importante, et ce n'est pas un hasard si, pour l'année 2007,

***Une culture n'est jamais
un composé stable, elle est le jeu
des forces qui la mettent en
relation avec d'autres cultures***

nous avons choisi pour thème de la «Semaine» les «mots migrants», pour montrer qu'une langue se nourrit de mots venus d'ailleurs, et que la langue française essaime dans la langue des autres. Une culture n'est jamais un composé stable, fermé sur lui-même, elle est le jeu des forces qui la mettent en relation avec d'autres cultures.

En matière d'apprentissage de la langue, la DGLFLF a conduit en 2004 des travaux de conception du **diplôme initial de langue française**, le DILF, qui constitue la première certification nationale en Français langue étrangère, et qui sera proposé aux personnes peu ou pas scolarisées dans leur langue d'origine. Ce diplôme sanctionnera le niveau minimum de maîtrise du français exigé des migrants primo arrivants qui souhaitent s'installer durablement sur notre territoire, en amont d'autres échelons (DELFI et DALF) d'une chaîne cohérente de diplômes de Français langue étrangère. C'est un premier outil d'intégration et de cohésion sociale.

D'autres actions sont entreprises en direction de la maîtrise du français en milieu professionnel. Afin de donner corps à la loi du 4 mai 2004, qui reconnaît la maîtrise du français comme une compétence professionnelle, nous avons organisé deux séminaires en 2005 et 2006, l'un pour sensibiliser les acteurs du monde du travail aux enjeux de la maîtrise du français, l'autre pour examiner plus particulièrement les questions pédagogiques de l'apprentissage du français. Mon souhait serait que nous puissions organiser une troisième rencontre pour présenter le résultat de ces travaux aux chefs d'entreprise, pour qu'ils comprennent qu'ils ont une mission dans ce domaine.

Enfin, nous avons aussi cherché à faire le point sur l'intégration linguistique des migrants chez nos voisins européens, pour mutualiser les bonnes pratiques et dégager des pistes de convergence dans un domaine qui reste de la responsabilité des États. En juin 2004, et en septembre 2005, deux séminaires européens se sont tenus sur ce sujet. Les résultats de ces travaux seront prochainement publiés et consultables en ligne sur le site du ministère de la Culture.

Je ne voudrais pas m'étendre exagérément sur ces actions, au péril de laisser entendre que le Ministère de la Culture est seul aux avant-postes de ce combat pour la cohésion sociale par la maîtrise partagée du français : c'est évidemment à une



LYON 14 JUIN 2006

démarche collective qu'il apporte sa contribution, à la fois modestement, mais avec ambition. C'est un travail où tous les organismes publics sont appelés à coopérer aux côtés des associations et des différents acteurs de la société civile. Il s'agit d'un travail à la fois de longue haleine et de haute précision, mais dont l'enjeu est évidemment crucial. Je souhaite que cette journée marque une avancée de plus dans l'approfondissement du rôle que l'action culturelle peut et doit jouer dans la lutte contre l'illettrisme, et pour une maîtrise partagée de notre langue.

***Il s'agit d'un travail de longue
haleine et de haute précision,
mais dont l'enjeu est
évidemment crucial***

”



Marie-Thérèse GEFROY,

Directrice de l'ANLCI

“ Cette journée est la partie visible d'une démarche qui a été lancée il y a 18 mois, avec une première étape qui a réuni plus de 800 participants à Lyon en avril 2005. Nous sommes dans le cadre du Forum permanent des pratiques des acteurs de la lutte contre l'illettrisme. À l'occasion de cette journée, **vous étiez plus de 350 participants**. Nous projetons de réaliser un guide pratique pour l'action culturelle, comme nous allons le faire dans tous les champs de la lutte contre l'illettrisme. Un guide qui sera simple et facile à lire pour les décideurs, les intervenants, les acteurs. Les films que vous avez vus seront également mis gratuitement à votre disposition. D'autres journées seront organisées sur différents sujets, qui auront chaque fois un objectif précis de production. Nous allons poursuivre le travail de repérage et de valorisation des bonnes pratiques pour mettre sur pied des outils de professionnalisation pour l'ensemble des acteurs. **Du 20 au 22 juin 2007**, un temps fort sera proposé à l'ensemble des acteurs pour partager les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent.

Nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Comme nous l'avons rappelé, l'enquête IVQ que nous avons exploitée après avoir contribué à sa réalisation va à l'encontre des idées reçues. Elle montre qu'il ne faut pas confondre le problème

***Il ne faut pas confondre
les problèmes de l'illettrisme avec
celui de la formation linguistique
des migrants ni avec les problèmes
particuliers d'un certain nombre
de quartiers***

de l'illettrisme avec celui de la formation linguistique des migrants ni avec les problèmes particuliers d'un certain nombre de quartiers, même si ceux-ci sont plus touchés que les autres. L'illettrisme est un problème qui concerne toute notre société. C'est la réalité et il n'y a rien d'aussi têtue que la réalité, parce qu'elle nous rattrape toujours. Il ne faut pas que ceux qui ne disent rien, qu'on ne voit pas parce qu'ils cherchent à dissimuler

leurs difficultés, soient toujours englobés dans la prise en charge d'autres problèmes plus voyants, qui cachent leur vrai problème. L'organisation des plans régionaux de lutte contre l'illettrisme auxquels nous tenons beaucoup est indispensable pour partager les diagnostics, mettre en cohérence les moyens et les savoir-faire. L'outillage pratique des décideurs et de ceux qui agissent auprès des personnes l'est tout

ACTES réalisés par l'Observatoire des politiques culturelles.

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, un Groupement d'Intérêt Public _____ 56

Réunir pour mieux agir _____ 56

L'action de l'ANLCI dans le champ culturel _____ 57

Quelques chiffres _____ 57

Deux productions de l'ANLCI dans le champ culturel _____ 58

Les films _____ 58

L'étude _____ 59

Les membres de l'ANLCI _____ 60

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

REUNIR POUR MIEUX AGIR

Plus qu'un slogan, une véritable méthode de travail et d'organisation

Créée en octobre 2000, l'ANLCI mobilise et travaille avec et pour ceux qui agissent au niveau institutionnel et sur le terrain pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est de fédérer et d'optimiser les énergies, les actions et les moyens de tous ces décideurs et acteurs pour accroître la visibilité et l'efficacité de leur engagement.

L'ANLCI est chargée de promouvoir, au niveau national, régional et local, toutes les actions concourant à mesurer, prévenir et agir contre l'illettrisme et à favoriser l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.

Groupement d'intérêt public, structure souple réunissant partenaires publics et privés, elle organise le partage du travail, dans le cadre des compétences et champs d'intervention propres à chacun, afin que tous puissent prendre part à une action commune et concertée pour faire reculer de façon significative l'illettrisme sur tous les territoires.

Afin que chacun comprenne mieux la place qui lui revient, l'ANLCI s'est dotée dès 2003 d'un outil structurant : **le cadre national de référence***, point d'ancrage d'une politique nationale transversale.

AGIR ENSEMBLE POUR :

Mesurer

- Mesurer et aider chacun à mieux connaître les personnes en situation d'illettrisme : l'enquête IVQ INSEE-ANLCI au niveau national et régional.

Organiser

- Organiser et permettre à chacun d'inscrire son action dans une politique cohérente et concertée : les plans régionaux de lutte contre l'illettrisme.

Outiller

- Outiller et faire découvrir à tous les pratiques qui réussissent : le Forum permanent des pratiques sur tous les territoires et sa rencontre nationale du 20 au 22 juin 2007 à Lyon.

* Disponible sur le site de l'ANLCI www.anlci.gouv.fr

LE CHAMP CULTUREL

Ancrer l'action culturelle dans la lutte contre l'illettrisme et la lutte contre l'illettrisme dans les politiques culturelles :

- **une priorité,**
- **une stratégie** de l'ANLCI depuis sa création,
- **des réalisations :**

- **une étude nationale** : « L'investissement culturel dans la lutte contre l'illettrisme », réalisée en 2004-2005 par l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) à la demande de l'ANLCI avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication,
- **une publication** : « L'action culturelle et lutte contre l'illettrisme », Editions de l'Aube, décembre 2005, OPC/ANLCI,
- **des volets d'action** dans les Plans régionaux de lutte contre l'illettrisme,
- **un champ thématique** du Forum permanent des pratiques de l'ANLCI, des groupes de travail nationaux (2005) et régionaux (2006-2007),
- **une rencontre nationale** : « L'action culturelle et la lutte contre l'illettrisme » le 14 juin 2006 à Lyon, organisée avec la collaboration de l'OPC,
- **deux films de paroles d'acteurs** : « Chemins de lecture » et « Un détour par le musée », 1 outil DVD septembre 2006,
- **un guide des pratiques et des ressources culturelles** en préparation.

QUELQUES CHIFFRES

Sur les 3 100 000 personnes en situation d'illettrisme :

- la moitié, soit plus d'**1,5 million**, a plus de 45 ans.
- plus de la moitié exerce une activité professionnelle.
- la moitié vit dans des zones rurales ou faiblement peuplées.
- **10 %** vivent dans les zones urbaines sensibles (ZUS).
- **75 %** parlaient uniquement le français à la maison à l'âge de 5 ans.

4,8 % des jeunes âgés de 17 ans se trouvent en situation d'illettrisme et **11 %** ont des difficultés de compréhension de l'écrit (chiffres fournis par le Ministère de la Défense et le Ministère de l'Education Nationale, recueillis lors de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense 2006).

Deux productions de l'ANLCI dans le champ culturel

LES FILMS

Ces deux films « Chemins de lecture » et « Un détour par le musée », ont été produits par l'ANLCI à l'occasion de la Rencontre nationale « L'action culturelle et la lutte contre l'illettrisme », organisée à Lyon le 14 juin 2006, dans le cadre du Forum Permanent des Pratiques.

Ces films donnent à voir et à entendre l'apport et le sens de la culture dans l'accompagnement et la formation des personnes en situation d'illettrisme.

Conçu comme un **outil de travail** dans le cadre du Forum permanent des pratiques des acteurs de la lutte contre l'illettrisme que nous animons depuis 2004, **ce DVD pourra vous être utile pour :**

- animer une rencontre associative ou de service,
- outiller des acteurs bénévoles ou professionnels en formation,
- construire des partenariats d'action culturelle sur un territoire,
- convaincre des décideurs,
- tisser des liens avec des personnes éloignées de la culture de l'écrit.



En donnant la parole aux personnes concernées, aux acteurs de deux terrains, l'un rural, l'autre urbain, nous rendons ainsi hommage à tous ceux qui agissent ensemble sur les territoires et luttent contre l'illettrisme **pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.**

Films : 1 - Chemins de lecture, 10 minutes (Segré, région Pays de la Loire)
 2 - Un détour par le musée, 10 minutes (Nancy, région Lorraine)
 Disponibles auprès de l'ANLCI.

L'ÉTUDE*

Marie-Christine Bordeaux, Martine Burgos, Christian Guinchard
Préface de Marie-Thérèse Geffroy (ANLCI), introductions par Cécile Martin et Jean-Pierre Saez (OPC)

Depuis les années 1980, acteurs et chercheurs se sont engagés dans la lutte contre l'illettrisme et en ont peu à peu révélé la complexité. Parmi les réponses apportées, des actions culturelles et artistiques ont pris corps, à la croisée des nombreux partenariats mobilisés : avec les réseaux de la petite enfance, l'éducation, l'action sociale et l'insertion, la formation formelle ou informelle, dans la politique de la ville ou les dispositifs en milieu rural.

Ces actions, portées par des professionnels ou des bénévoles, bibliothécaires, animateurs d'associations culturelles, écrivains, médiateurs culturels de musées, compagnies théâtrales, plasticiens, mais aussi travailleurs sociaux et formateurs, n'avaient jusqu'ici fait l'objet d'aucune analyse ou évaluation de caractère national.

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme a souhaité combler ce manque en confiant à l'Observatoire des politiques culturelles, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) une étude intitulée « L'investissement culturel dans la lutte contre l'illettrisme ».

L'objectif était de cerner et rendre lisibles la place et le rôle du champ culturel dans la lutte contre l'illettrisme.

Où se situait la « responsabilité sociale de l'action culturelle dans la lutte contre l'illettrisme », comme le formule l'équipe de chercheurs qui a réalisé cette étude ? Quelles réalités recouvraient ou dissimulaient les discours, parfois incantatoires du monde culturel ? Quels types d'actions – éducation artistique, actions sur la dimension culturelle de la langue, actions sur la lecture, sur la production d'écrits – concernaient le champ de la lutte contre l'illettrisme dans celui, plus large, de la lutte contre les exclusions et de la cohérence sociale ? Quelles était la légitimité de l'action culturelle aux yeux des formateurs ? Comment ces actions étaient-elles conduites, étaient-elle généralisables et dans quelles conditions ?...

Réalisée à partir des réalités de trois terrains : Nancy, Roubaix ainsi que Bourg-en-Bresse et le département de l'Ain, cette étude apporte des clés pour la « *construction d'un espace de coopération entre le monde de la culture et le monde des acteurs sociaux engagés dans la lutte contre l'illettrisme* ». Elle est aujourd'hui publiée aux Editions de l'Aube.



* Publication aux Editions de l'Aube : Action culturelle et Lutte contre l'illettrisme, Collection « Observatoire des politiques culturelles » - décembre 2005

Les membres de l'ANLCI

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION (présidé par Antoine Martin)

Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale - ministère de la justice - ministère de la défense et anciens combattants - ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - ministère de la jeunesse, des sports et la vie associative - ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales - ministère de la culture et de la communication - ministère de l'Outre-mer - ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire - ministère délégué à la promotion de l'égalité des chances - Association des Régions de France - délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain - ANPE, agence nationale pour l'emploi - AFPA, agence nationale pour la formation professionnelle des adultes - INRP, l'institut national de recherche pédagogique - INJEP, l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire - Agefaforia association pour la gestion du fonds d'assurance-formation des salariés du secteur agro-alimentaire - Agefos-PME, fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises - Faf propreté, fonds d'assurance formation propreté - Sanofi-Aventis et sous réserve de l'accord de leurs instances délibérantes : L'assemblée des Départements de France, L'association des Maires de France

UN COMITÉ CONSULTATIF

ACFCI assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie - AGIEM Association Générale des Institutrices des écoles et classes maternelles publiques - ANDEV association nationale des directeurs de l'éducation des villes - APCA assemblée permanente des chambres d'agriculture - APCM assemblée permanente des chambres de métiers - CJD centre des jeunes dirigeants d'entreprise - CFTD confédération française démocratique du travail - CFE CGC confédération française de l'encadrement, confédération générale des cadres - CFTC confédération française des travailleurs chrétiens - CG PME confédération générale des petites et moyennes entreprises - CGT confédération générale du travail - FNO Fédération nationale des orthophonistes - FNSEA fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - FO force ouvrière - Les FRANCAS - FSU fédération syndicale unitaire - MEDEF mouvement des entreprises de France - UNSA union nationale des syndicats autonomes - UPA union professionnelle artisanale - FCPE fédération des conseils de parents d'élèves - PEEP fédération des parents d'élèves de l'enseignement public - UNAF union nationale des associations familiales - UNAPEL union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre - ACCES actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations - AFEV association de la fondation étudiante pour la ville - ANACT agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail - agir ABCD - assemblée des conseils économiques et sociaux de France - assemblée des départements de France - association des maires de France - association nationale des conseillers en formation continue - association nationale des directeurs et cadres de la fonction personnel - Rotary, association « savoir lire » - ATD Quart Monde - CNAM caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés - CAF caisse nationale des allocations familiales - CEMEA centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active - centre Michel Delay - centre

national d'insertion par l'activité économique - CNFPT centre national de la fonction publique territoriale - CNED centre national d'enseignement à distance - CNDP centre national de documentation pédagogique - comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue - comité de liaison pour la promotion des migrants et des publics en difficulté d'insertion - conférence des directeurs d'instituts universitaires de formation des maîtres - conseil national des Missions locales - CNAM conservatoire national des arts et métiers - Croix Rouge Française - Emmaüs France - FADBEN fédération des enseignants documentalistes de l'éducation nationale - fédération de la formation professionnelle - fédération française des maisons des jeunes et de la culture - FNEPE fédération nationale de l'école, des parents et des éducateurs - fédération nationale de la mutualité française - fédération nationale des organismes de formation - union régionale des organismes de formation en rhône alpes - FNARS fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale - FNPS fédération nationale de la presse spécialisée - fédération nationale des villes lecture - fondation caisses d'épargne pour la solidarité - fondation du crédit mutuel pour la lecture - fondation France télécom - genépi- groupe parlementaire de lutte contre l'illettrisme - Algora - ligue de l'enseignement - « lire et faire lire » - observatoire national de la lecture - OCDE organisation de coopération et de développement économiques - « quand les livres relient » - Restaurants du cœur - Secours catholique - Secours populaire français - SPS syndicat de la presse sociale - UNESCO - union peuple et culture - UNCCAS union nationale des centres communaux d'action sociale - union nationale des foyers et services pour jeunes travailleurs - UNIOPS union nationale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales -

UN COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE L'ÉVALUATION

Jean-Pierre Astolfi - Alain Bentolila - Jean-Marie Besse - Martine Blanc-Montmayeur - Marie-Christine Bordeaux - Christiane Cavet - Sylvie Cebe - Danielle Colombel - Daniel Coste - Vinnoli Delamourd - Yves Guérin - France Guérin-Pace - Martine Isnard - Martine Kherroubi - Francis Lavoine - Véronique Leclercq - Hugues Lenoir - Vincent Merle - Arnaud Degorre - Bruno Simon - Josiane Teissier - Ghislaine Vaesken - Daniel Verger - Anne Vicher

UNE ÉQUIPE NATIONALE

Marie-Thérèse Geffroy, directrice - Hervé Fernandez, secrétaire général - Valérie Démule, agent comptable - Marie Britten, Jean-Pierre Jeantheau, Virginie Lamontagne, Elie Maroun, Eric Nedelec, Emmanuelle Unal-Canitrot, chargés de mission - Sylvie Brugnoli, Armelle Delamplé, Marianne Gharib, Edith Kaboré, assistantes

DES CHARGÉS DE MISSION RÉGIONAUX

ALSACE | Christophe MARX

Sous-Préfecture

4 allée de la 1^{re} armée | 67600 SELESTAT
Tél : 03 88 58 83 58 | Fax : 03 88 58 83 68
christophe.marx@bas-rhin.pref.gouv.fr

AQUITAINE

SGAR

4, esplanade Charles de Gaulle | 33000 BORDEAUX
Tél : 05 56 90 65 56 | Fax : 05 56 90 65 00

AUVERGNE | Karine LEDOUX

DRTEFP

65 bd François Mitterrand | BP 414
63011 CLERMONT-FERRAND Cedex
Tél : 04 73 43 14 14 | Fax : 04 73 34 03 00
karine.ledoux@dr-auver.travail.gouv.fr

BASSE NORMANDIE | Mireille HUMERY

SGAR

Rue Daniel Huet | 14038 CAEN Cedex
Tél : 02 31 30 63 82 | Fax : 02 31 30 65 64
mireille.humery@basse-normandie.pref.gouv.fr

BOURGOGNE | François CAUVEZ

Inspection académique

9 rue des normaliens fusillés | BP1545
21035 DIJON Cedex
Tél : 03 80 68 13 02 | Fax : 03 80 68 13 19
francois.cauvez@ac-dijon.fr

BRETAGNE | Magali SELLES

Sous-préfecture

17 rue Michel | 22 100 DINAN
Tél : 02 96 85 55 55 | Fax : 02 99 02 17 80
magali.selles@cotes-darmor.pref.gouv.fr

CENTRE | Jean-Christophe RALEMA

GIP Alfa Centre

10 rue Saint-Etienne | 45000 ORLEANS
Tél : 02 38 77 83 39 | Fax : 02 38 62 77 74
jc.ralema@alfacentre.org

CHAMPAGNE ARDENNE | Johnny CONEDERA

SGAR

1 cours d'Ormesson
51036 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél : 03 26 26 12 80 | Fax : 03 26 26 12 53
johnny.conedera@champagne-ardenne.pref.gouv.fr

CORSE | Marie-Françoise BALDACCI

DRTEFP

2 chemin de Loretto | BP 332 | 20180 AJACCIO Cedex 01
Tél : 04 95 23 90 14 | Fax : 04 95 23 90 05
marie-francoise.baldacci@dr-corse.travail.gouv.fr

FRANCHE COMTE | Sylvie NARDIN

DRTEFP - BP 1115

48 avenue Clémenceau | 25000 BESANCON
Tél : 03 81 65 83 12 | Fax : 03 81 83 08 56
sylvie.nardin@dr-franch.travail.gouv.fr

GUADELOUPE | Claudy MOVREL-VILOIN

Rectorat

Boulevard de l'Union | 97139 ABYMES
Tél : 05 90 21 65 13 | Fax : 05 90 21 64 03
dava@ac-guadeloupe.fr

GUYANE | Florence FOURY

KALEDA

32 Bis rue Lieutenant Becker | B.P. 296
97324 CAYENNE Cedex
Tél : 0594 39 04 41 | Fax : 05 94 30 67 18
kaleda-florence@orange.fr

HAUTE NORMANDIE | Danielle COLOMBEL

Préfecture

7 place de la Madeleine | 76036 ROUEN Cedex
Tél : 02 32 76 50 44 | Fax : 02 32 76 51 35
danielle.colombel@haute-normandie.pref.gouv.fr

ILE DE FRANCE | Sonia SEHIL

CARIF

16 avenue Jean Moulin | 75014 PARIS
Tél : 01 56 53 32 73 | Fax : 01 56 53 32 48
s.sehil@carif-idf.org

LANGUEDOC ROUSSILLON | Ouali SI AMER

SGAR

Place des Martyrs de la Résistance
34062 MONTPELLIER Cedex 2
Tél : 04 67 61 84 51 | Fax : 04 67 61 69 33
ouali.siamer@languedoc-roussillon.pref.gouv.fr

LIMOUSIN | Catherine Tabaraud

Prisme Limousin

Le carré Jourdan, 13 cours Jourdan
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 79 36 00 (99 09) | Fax : 05 55 79 36 01
catherine.tabaraud@prisme-limousin.fr

LORRAINE

SGAR

9 pl de la préfecture | BP 71014
54034 METZ Cedex 01
Tél : 03 87 34 87 34 | Fax : 03 87 37 92 84

MARTINIQUE | Licia BOUR

Préfecture de Martinique

Rue Victor Sévère | BP 647-648
97262 FORT DE FRANCE
Tél : 05 96 63 83 80 | Fax : 05 96 71 40 29
licia.bour@martinique.pref.gouv.fr

MAYOTTE | Faridy ATTOUMANE**DTEFP**

3 bis rue Mahabou | 97600 MAMOUZOU

Tél: 02 69 61 93 41 | Fax: 02 69 61 03 37

faridy.attoumane@dd-976.travail.gouv.fr

MIDI PYRENEES | Anne MARTY**SGAR**

Place Saint-Etienne | 31038 TOULOUSE

Tél: 05 34 45 33 45 | Fax: 05 34 45 33 04

anne.marty@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

NORD PAS DE CALAIS | Nathalie SAYSET**SGAR/C2RP**

Immeuble le Vendôme, 50 rue Gustave-Delory

59800 LILLE

Tél: 03 20 90 73 31 | nsaysset@c2rp.fr

PACA | Guylaine COSTANTINO**CRDP**

31 bd d'Athènes | 13001 MARSEILLE

Tél: 04 91 14 13 52 | Fax: 04 91 14 13 00

guylaine.costantino@ac-aix-marseille.fr

PAYS DE LA LOIRE | Chantal DAGAULT**SGAR**

6 quai Ceineray | BP 33515

44035 NANTES Cedex

Tél: 02 40 08 64 73 | Fax: 02 40 47 90 70

chantal.dagault@pays-de-la-loire.pref.gouv.fr

PICARDIE | Dominique CONSILLE**DRTEFP**

40 rue de la Vallée | 80042 AMIENS Cedex 1

Tél: 03 22 22 42 59 | Fax: 03 22 22 42 03

dominique.consille@dr-picard.travail.gouv

POITOU CHARENTE | Patrice RIOU**GIP Qualité de la formation**

BP 393 | 22 bis rue Arsène Orillard

86010 POITIERS Cedex

Tél: 05 49 50 37 55 | Fax: 05 49 88 73 27

p.riou@arftlv.org

REUNION | Paul SOUPE**CARIF -OREF**

B.P. 62 | 97462 SAINT-DENIS Cedex

Tél: 02 62 28 30 47 | Fax: 02 62 28 04 00/44

psoupe@runformation.org

RHONE-ALPES**SGAR**

31, rue Mazenod | 69426 LYON Cedex 03

Tél: 04 72 61 60 60 | Fax: 04 78 60 41 37

DES CENTRES RESSOURCES ILLETTTRISME**ALSACE** CRAPT-CARRLI - 03 88 23 83 23 - <http://craapt-carrli.gip-fcip-alsace.fr>, PAPYRUS, 03 89 56 24 77**AQUITAINE** CLAP/CRI Aquitaine - 05 57 01 56 90 - www.clap-so.org **AUVERGNE** CRI Auvergne -04 73 90 48 16 - www.illetttrisme-auvergne.org **BOURGOGNE** CDDP de la Nièvre - 03 86 61 45 90 -<http://webpublic.ac-dijon.fr/divers/crdp/cddp58/>, CDDP de la Nièvre - 03 86 61 45 90 -<http://webpublic.ac-dijon.fr/divers/crdp/cddp58/>, C2R, 03 80 54 14 14, www.c2r-bourgogne.org **BRETAGNE**GREF-BRETAGNE - 02 99 54 79 00 - www.gref-bretagne.com **CENTRE** ACRIA 41 - 02 54 42 59 55, CRIA 36 -

02 54 24 01 32, SCRIPT-CAFOC - 02 38 83 48 40, CRIA 45 - 02 38 63 77 22, CRIA 28 - 06 09 35 94 71, AFFIC

- 02 47 47 12 87, CRIA 18 / ADPEP - 02 48 27 52 05 **CHAMPAGNE ARDENNE** ARIFOR - 03 26 21 83 20(Standard) - www.illetttrisme-ressources.com **CORSE** CRAI - 04 95 10 69 30 - www.crai-corse.org**GUADELOUPE** CIBC Lzi - 05 90 89 33 94 **GUYANE** KADELA - 05 94 31 83 68 - www.prefobguyane.org**ILE-DE-France** ICI ET LA - 01 69 36 00 60, ALCIA77 - 01 64 52 05 03 - www.alcia.eu **ILE DE****LA REUNION** CIRILLE - 02 62 28 30 47 - www.runformation.org **LANGUEDOC ROUSSILLON** CRIR-CARIF -04 67 73 00 36 - www.r3.fr, CEREGARD - 04 66 21 24 68 **LIMOUSIN** PRISME LIMOUSIN - 05 55 79 36 00**LORRAINE** INFOLOR CARIF Lorraine - 03 87 68 10 10 **MARTINIQUE** AGEFMA - 05 96 71 11 02 -www.carif.mq **MIDI - PYRENEES** BPS-Base Pédagogique de Soutien - 05 62 24 32 98 - www.bps.asso.fr**NORD-PAS-DE-CALAIS** C2RP - 03 20 90 73 14 - www.c2rp.fr **NORMANDIE (BASSE)** EREFOM -02 31 46 91 10 - www.erefom.info **NORMANDIE (HAUTE)** MIREB / CRIA - 02 32 18 49 30 -www.mireb.cria-hn.org **PAYS DE LA LOIRE** CDDP de Laval - 02 43 68 08 83 - <http://cddp53.crdp-nantes.fr>,CDRP - 02 43 81 43 70 - <http://cddp72.crdp-nantes.fr>, ADLI - CRI 49 Maine et Loire - 02 41 79 07 15,CDDP Maine et Loire - 02 41 66 91 31 - <http://cddp49.crdp-nantes.fr>, CAFOC/GIP FCIP Expérience -02 40 35 94 10 - www.cafoac.ac-nantes.fr **PICARDIE** URLIP - 03 22 92 85 85 **POITOU-****CHARENTES** GIP Qualité de la Formation - 05 49 50 32 90 - www.gip-qualiteformation.fr**PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR** CRI PACA - 04 91 08 49 89 **RHONE-ALPES** CRIA 74 - 04 50 97 29 50- www.criaz74.org, Savoir et Compétences Rhône Centre Ressources Réseau Rhône-Alpes - 04 78 94 82 97,IRIS - 04 76 40 16 00 - www.cri38-iris@wanadoo.fr, CRI 73 - 04 79 68 65 10 - <http://quickplace.crdp>.ac-grenoble.fr/cr73, CRDSC ITALIQUES LOIRE - 04 77 49 04 05 - www.lucill.net, Association Centre deRessources 26 & 07 - 04 75 46 04 71 - <http://perso.wanadoo.fr/c.ress.26.07>, ECRIT 01 - 04 74 23 36 59

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

1, place de l'école
BP 7082
69348 Lyon cedex 7

Tél : +33 (0)4 37 37 16 80

Fax : +33 (0)4 37 37 16 81

www.anlci.gouv.fr

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen



AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME – GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC
Pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base